

PHOSPHATE DE BLED EL-HADBA

Sur la voie de l'export

L'exportation du phosphate de la mine de Bled El Hadba devrait commencer d'ici mars 2027 au plus tard, a ordonné le président Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres de ce dimanche.

LIRE EN PAGE 3

RÉSULTAT D'UN SONDAGE D'OPINION SANS APPEL EN ESPAGNE

Madrid devrait s'éloigner de Rabat

Pour la première fois depuis plusieurs années, une majorité claire d'Espagnols appelle ouvertement à une prise de distance politique avec le Maroc.

LIRE EN PAGE 6



Ph: DR

CORRUPTION

Ali Aoun condamné à 5 ans de prison ferme

P 24

REGULARISATION DU SECTEUR AUDIOVISUEL

Le coût des licences fixé

P 4

AADL 3

Les souscripteurs appelés à s'acquitter des frais de la deuxième phase

P 4

DEMI-FINALE RETOUR DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE



L'USMA héroïque qui résiste à tout

P 11

LES COURSES EN DI-

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Veliane Borix, visera la victoire

P 21

L'ÉDITO

L'Algérie continue sereinement son chemin vers le développement économique avec l'objectif de devenir un pays émergent d'ici fin 2027. Ce plan nourrit l'ambition d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars à cette échéance. Il mise sur la diversification économique et, partant, l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. Au-delà de l'industrie pétro-gazière appelée à développer les produits dérivés, cette stratégie repose sur les secteurs à forte valeur ajoutée comme l'industrie manufacturière, l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et les mines. En parlant de mines, l'Algérie a quasiment mis sur les rails tous les grands chantiers de ce secteur stratégique. Après le minerai de fer de Gara Djebilet à Tindouf et le zinc et plomb de Tala Hamza à Bejaia, le terrain est défriché pour le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba à Tébessa. Le Gouvernement, qui a concentré ses efforts sur ce projet il y a quelques mois déjà, doit désormais mettre les bou-

Le phosphate sur les rails

chées doubles pour honorer les délais de livraison et de mise en service. L'exécutif est appelé à suivre la même cadence de travail pour ce qui est du projet de ligne minière Est reliant le gisement de Bled el Hadba au port phosphatier d'Annaba comme infrastructure qui fait, tout aussi, l'objet d'un projet d'extension. Ces trois projets font partie d'un ensemble indissociable. Il s'agit de produire le phosphate, de le transformer en fertilisants agricoles (en partie), acheminer les produits via la ligne minière et écouler la marchandise à travers le port d'Annaba. Il faut rappeler que le plan de diversification économique repose sur le phos-

phate comme richesse minière. Surtout que le potentiel de la mine de Bled El Hadba est considérable. Les réserves de cette région sont estimées à 2,8 milliards tonnes de phosphate brut. Notre pays mise sur une production de 10,5 millions de tonnes par an alors que nous sommes à 2,5 millions de tonnes actuellement. Les délais de réalisation étant fixés à 2027, le compte à rebours commence désormais. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a montré le chemin lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Ses instructions étaient claires. Il a d'abord rappelé les fondamentaux : « faire du secteur des mines un secteur vital générateur de richesse et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures. » Premièrement, il faut achever les travaux du quai minéralier d'Annaba. Deuxièmement, créer des unités de traitement des matières premières de la mine de Bled El Hadba parallèlement à la mise en exploitation du gisement. Troisièmement, mettre en place sans délais des stocks de l'urée et de l'ammoniac.

Farid Guellil

ALGERIA BID ROUND 2026

Des gisements prometteurs

Le processus déclenché par le lancement, ce dimanche, à Alger, en présence de représentants de compagnies énergétiques internationales, de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026" va commencer par la phase technique de l'appel d'offres qui débutera le 1er juin, avec la mise à disposition des documents d'appel d'offres et l'organisation de présentations en ligne, suivies de sessions de questions-réponses et de clarifications, qui se poursuivront jusqu'au 31 octobre 2026.

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a fixé la date du 26 novembre 2026 comme dernier délai pour le dépôt des offres, et pour l'annonce des résultats, en prélude à la signature des contrats d'hydrocarbures avec Sonatrach le 31 janvier 2027. Les zones proposées sont : El Borma II (Ouargla), El M'Zaïd Nord (Ouargla), Illizi centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El-Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El Benoud Est (El-Bayadh). Ces périmètres comprennent nombre de découvertes pétrolières et gazières, ainsi que des gisements et des cibles d'exploration prometteurs, avec des réserves et des ressources prévisionnelles variables. Dans certains sites, celles-ci dépassent des centaines de millions de barils de pétrole, ainsi que des quanti-



tés significatives de gaz naturel, selon les données techniques présentées. Les zones d'exploration et de production ont été proposées selon diverses formules contractuelles, notamment la zone "Illizi centre", proposée dans le cadre d'un contrat de partage de production, comprenant 10 gisements potentiels d'hydrocarbures.

La zone "El M'Zaïd Nord" a également été proposée sous forme de contrat de partage de production, avec cinq (5) gisements prometteurs dont les ressources sont estimées à près de 100 millions de barils de pétrole. La zone "El Borma II", dans le bassin de Berkine, a été proposée également selon la formule de partage de production, compte tenu de la présence de deux (2) gisements pétroliers avérés.

Quant à la zone "Est Bordj Omar Driss", dans le bassin d'Illizi, elle a été intégrée dans le cadre d'un contrat de participation, appuyée par des découvertes antérieures de gaz et de pétrole. La zone "Hassi El Hadjira III" a, pour sa

part, été proposée dans le cadre d'un contrat de partage de production, bénéficiant d'indicateurs de production confirmés dans les champs avoisinants.

La zone "El-Benoud Est", de par sa position stratégique entre des champs en production, ainsi que la zone "Touggourt Sud", revêtant une importance majeure au regard de ses ressources prévisionnelles dépassant 576 millions de barils, ont été proposées dans le cadre de contrats de partage de production.

Les objectifs des projets reposent essentiellement sur le développement des découvertes existantes, l'amélioration des niveaux de production, ainsi que le renforcement des efforts d'exploration, d'autant plus que ces zones se distinguent par leur proximité des installations de traitement et des réseaux de transport, ce qui est de nature à faciliter les opérations de raccordement et de développement et à réduire les coûts.

Il s'agit, pour l'Algérie, de renforcer son secteur de l'ex-

ploration et de la production et de maintenir sa position sur les marchés mondiaux de l'énergie.

Lors de la cérémonie de lancement de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026", qu'il a présidée ce dimanche, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a déclaré : « Ce cycle d'octroi de licences représente une opportunité de renforcer la sécurité énergétique mondiale et de consolider la position de l'Algérie en tant que pôle énergétique régional ».

Mohamed Arkab a expliqué que « le lancement de cette initiative témoigne de l'engagement de l'Algérie à offrir un environnement des affaires plus clair et plus attractif, favorisant les investissements, le transfert de technologies et le développement des compétences, dans un contexte international marqué par des transformations géopolitiques et énergétiques rapides ».

M. R.

5E SESSION DES CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRIE-PÉROU

Cap sur l'agriculture et l'énergie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane a coprésidé, à Alger, avec le Secrétaire général du ministère des Relations extérieures de la République du Pérou, Eric Anderson Machado, les travaux de la 5e session des consultations politiques entre l'Algérie et le Pérou. Ces consultations ont permis de « passer en revue l'état des relations d'amitié privilégiées qui lient les deux pays dans leurs différentes dimensions, et de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et de la hisser au niveau des opportunités d'investissement disponibles ainsi que des potentialités dont disposent les deux pays, particulièrement dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie ».

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR DOPER LA COOPÉRATION

Dans ce cadre, les deux parties ont « adopté une feuille de route visant à dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale existants, en vue de leur insuffler une nouvelle dynamique, en particulier ceux liés au développement des axes de coopération économique bilatérale ». Les deux parties ont échangé également « les vues sur les derniers développements des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment celles liées à l'évolution des situations dans les espaces d'appartenance des deux pays ».

Ania N.

ALGERIA BID ROUND 2026

Les compagnies étrangères se bousculent au portillon

Le président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Samir Bakhti, a apporté des détails sur l'appel à concurrence « Algeria Bid Round 2026 », affirmant que cette nouvelle édition porte sur 7 périmètres pétroliers jugés parmi les plus attractifs du domaine minier national, avec des volumes significatifs d'hydrocarbures et un dispositif modernisé axé sur la transparence et la digitalisation.

S'exprimant, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le responsable a déclaré que, « l'appel à la concurrence, c'est Alnaft qui offre à l'industrie Oil and Gas mondiale et nationale des opportunités d'investir », rappelant « qu'une première expérience avait déjà été menée en 2024 ». Pour 2026, le processus a été structuré autour d'une sélection rigoureuse issue d'un « Nomination Process » lancé fin 2025, au cours duquel 24 projets ont été présentés à l'industrie internationale. Selon lui, « le nombre de compagnies qui ont consulté l'appel d'offre a atteint les 70 compagnies », ce qui a permis de recueillir un retour important du marché. Sur la base de ce feedback et des priorités stratégiques nationales, 7 périmètres ont été retenus, parmi lesquels El Menzel, Ahara, Reggane II, Touggourt Sud, Berkine Est, Gourara et

Illizi Ouest. Ces blocs couvrent différentes zones géologiques et présentent des profils variés, allant de l'exploration pure à l'optimisation de gisements existants. En termes de potentiel, les chiffres avancés sont significatifs. « On cumule, pour l'ensemble des périmètres, environ 1,8 milliard de barils de ressources », a précisé Bakhti. À cela s'ajoutent « 8,63 milliards de mètres cubes de gaz en ressources », ainsi que « 239 millions de barils et 19 milliards de mètres cubes de gaz en réserves déjà découvertes ». Ces volumes constituent, selon lui, « la base des offres proposées aux investisseurs pour élaborer leurs programmes d'exploration et de développement. » Le processus de sélection repose principalement sur les engagements techniques. « L'évaluation des offres se basera sur le nombre de puits, les superficies sismiques et les études proposées », a-t-il expliqué. L'objectif est de garantir des investissements concrets et mesurables, tout en favorisant des partenariats durables. « On vise des partenariats solides, de long terme », a insisté le responsable, soulignant que les investisseurs devront également passer par une phase de préqualification technique et financière. Cette exigence vise à s'assurer que les partenaires disposent des capacités nécessaires pour opérer dans un secteur fortement capitalis-

tique. « Il faut s'assurer que ce partenaire exerce selon les standards de l'industrie et qu'il a la capacité de lever les fonds nécessaires », a-t-il ajouté.

DIVERSIFIER LES PARTENARIATS ÉTRANGERS

L'un des objectifs affichés est également la diversification des partenaires. « Nous voudrions diversifier la présence du partenariat étranger en Algérie », a indiqué Bakhti, en rappelant que des compagnies d'Amérique latine, d'Asie, d'Europe et d'Afrique avaient déjà manifesté leur intérêt lors du précédent appel. Le dispositif reste ouvert aussi bien aux acteurs internationaux qu'au secteur privé algérien. Sur le plan contractuel, la majorité des périmètres proposés, soit 6 sur 7, seront attribués sous forme de contrats de partage de production, tandis qu'un périmètre sera exploité sous forme de participation. « Il faudrait que ce soit gagnant-gagnant », a souligné M. Bakhti, insistant sur « la nécessité d'un équilibre économique pour assurer la viabilité des projets ».

LA CLÔTURE DU PROCESSUS FIXÉE AU 26 NOVEMBRE 2026

Le calendrier du Bid Round 2026 a été clairement défini. Lancé officiellement le 19 avril 2026, le processus comprend une

phase d'inscription et de préqualification jusqu'au 1er juin 2026. À partir de cette date, les compagnies auront accès au « data package », comprenant l'ensemble des données géologiques et géophysiques nécessaires à l'évaluation. « La clôture du processus est prévue pour le 26 novembre 2026, avec une séance publique d'ouverture et d'attribution des offres », selon Bakhti. L'un des points majeurs de cette édition réside dans sa digitalisation complète. « Tout a été digitalisé », a affirmé Bakhti, précisant que « l'inscription se fait via une plateforme en ligne, et les sessions de data room se dérouleront en mode virtuel, permettant aux investisseurs d'accéder aux données sans se déplacer ». Enfin, Bakhti a tenu à préciser que « cette initiative s'inscrit dans une stratégie de long terme et non dans une logique conjoncturelle ». « On a commencé à préparer ce cycle depuis août 2025 », a-t-il rappelé, rejetant tout lien direct avec les fluctuations géopolitiques ou énergétiques actuelles. Avec des ressources estimées à près de 2 milliards de barils équivalent pétrole et un cadre modernisé, Algeria Bid Round 2026 ambitionne ainsi de renforcer l'attractivité du domaine minier algérien et de mobiliser des investissements internationaux structurants.

Ania N.

PHOSPHATE DE BLED EL-HADBA

Sur la voie de l'export

L'exportation du phosphate de la mine de Bled El-Hadba dans la wilaya de Tebessa devrait commencer d'ici mars 2027 au plus tard, a ordonné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche.

Il s'agit, actuellement, d'un objectif économique majeur du secteur minier, notamment avec l'achèvement des travaux du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, a souligné le président Tebboune en donnant, au nouveau ministre du secteur des Mines ; les orientations et en lui fixant les priorités après l'avoir félicité pour sa nomination. Le Président de la République a rappelé au Conseil et au ministre du secteur que le plan économique de l'Algérie, pour l'étape actuelle et future, "vise à faire du secteur des Mines un secteur vital générateur de richesse et un moteur essentiel pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures". Dans ce contexte, le Président Tebboune a ordonné le lancement immédiat des travaux de création d'unités de traitement des matières premières de la mine de phosphate de Bled El Hadba, parallèlement avec l'exploitation de la mine et le lancement immédiat de la mise en place des stocks de l'urée et de l'ammoniac, selon les normes techniques internationales, étant des matières soumises à des conditions particulières de stockage. Concernant le quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba,



Ph: DR

Le Président de la République a ordonné de renforcer et de consolider le partenariat algéro-chinois, dans le domaine de la construction, d'extension et de dragage des ports, pour la construction du quai minéralier, dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, dont les travaux s'achèveront fin mars 2027. Par ailleurs, en application des orientations du Président Tebboune, relatives à la valorisation des ressources naturelles et au développement de l'industrie de transformation à forte valeur ajoutée, l'Algérie compte, dans le cadre d'un partenariat entre les groupes Sonatrach et Sonarem, valoriser les ressources nationales en phosphate, à travers le développement d'une chaîne intégrée incluant l'exploitation et la transformation chimique, renforçant ainsi la contribution du secteur au développement socioéconomique. Il y a une semaine, le ministre

d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a coprésidé, à Alger, avec le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet de phosphate intégré à Bled El-Hadba et Oued El-Kebrit. La réunion, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, du Président directeur général (P-dg) de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et du Directeur général de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), Reda Belhadj, ainsi que des cadres des deux secteurs, a été consacrée à l'examen du degré d'avancement des différentes composantes de ce projet stratégique qui devrait contribuer à satisfaire la demande nationale en engrais, tout en ouvrant des perspectives d'exportation,

en sus de renforcer la sécurité alimentaire nationale. La réunion a permis, également, d'évoquer les aspects techniques et logistiques liés au projet, notamment l'exploitation de la mine de Bled El Hadba (wilaya de Tebessa), le projet d'enrichissement du phosphate, ainsi que la réalisation d'un complexe de transformation chimique à Oued El-Kebrit (wilaya de Souk Ahras), destiné à la production d'engrais phosphatés et azotés, tels que l'acide phosphorique, l'acide sulfurique et l'ammoniac. Le projet devrait contribuer à satisfaire la demande nationale en engrais, tout en ouvrant des perspectives d'exportation, en sus de renforcer la sécurité alimentaire nationale. Dans ce but, la coordination entre les différents intervenants sera renforcée afin de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet.

M'hamed Rebah

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Le nouveau ministre chargé de préparer un plan de gestion

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a chargé le nouveau ministre de l'Hydraulique de préparer un plan de gestion inédit pour le secteur vital de l'eau, avec pour objectif de garantir la sécurité hydrique à long terme pour le pays. L'instruction a été donnée lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche passé. Érigée en « objectif suprême » du programme présidentiel, la sécurité hydrique doit désormais s'appuyer sur une nouvelle architecture de gouvernance du secteur. Le chef de l'État veut « hisser » la gestion de l'eau à un niveau capable de répondre durablement aux besoins du pays et aux défis climatiques.

RENFORCER LA VEILLE ET LA RÉACTIVITÉ DU SECTEUR

Dans ce cadre, le président Tebboune a également ordonné la rénovation et l'actualisation du système de veille du secteur. L'objectif : disposer d'un dispo-

sitif « efficace et efficient », capable de poser un diagnostic et d'apporter des solutions « avec la plus grande célérité » face à toute urgence. Le secteur de l'eau doit ainsi atteindre « le niveau d'ambition des citoyens » et se mettre pleinement à leur service. Cette nouvelle feuille de route intervient alors que l'Al-

gérie fait de la sécurisation de ses ressources hydriques une priorité stratégique, entre extension du dessalement, lutte contre les fuites, réhabilitation des réseaux et mobilisation des eaux non conventionnelles.

A. N.

POUR SES EFFORTS CONSENTIS EN VUE DU SUCCÈS DE LA VISITE DU PAPE À ANNABA

Le Président félicite la ministre de la Culture et des Arts

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres, la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue de la réussite de la visite du Pape Léon XIV dans la wilaya d'Annaba, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. « Le Président de la République a entamé la réunion du Conseil des ministres en félicitant la ministre de la Culture et des Arts pour les efforts consentis en vue de la réussite de la visite du Pape Léon dans la wilaya d'Annaba », a souligné le communiqué.

L.Z.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Le Président insiste sur l'implication des jeunes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'importance stratégique d'impliquer la jeunesse dans le processus électoral, à l'approche des élections législatives prévues le 2 juillet prochain. C'était lors de la présentation d'un exposé sur la mobilisation des jeunes pour ce rendez-vous, en Conseil des ministres. Selon le communiqué de la Présidence de la République, le chef de l'État a salué « la présence positive et croissante des jeunes dans les différents secteurs », appelant à poursuivre leur accompagnement et leur autonomisation dans le « processus d'édification nationale ». Le Président Tebboune a lié cette dynamique à une « prise de conscience accrue » des jeunes face à cette « noble mission », et a appelé à maintenir cet élan au service de la construction du pays.

UNE OCCASION POUR ACCÉDER AUX HAUTES FONCTIONS

Insistant sur la nécessité d'encourager la jeunesse, « y compris l'élément féminin », le chef de l'État a instruit d'ouvrir davantage le champ à leur accès « aux plus hautes missions dans tous les secteurs ». Une orientation qu'il considère comme « un grand honneur dont l'Algérie victorieuse s'enorgueillit ».

Cette ligne s'inscrit dans la continuité des réformes engagées pour renforcer la place des jeunes dans la vie publique. La création du conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), instance dédiée à la promotion de la participation des jeunes et à la formulation de politiques publiques en leur faveur, illustre cette volonté. Le CSJ multiplie depuis les initiatives de sensibilisation, de formation et de mobilisation électorale pour ancrer la culture de la participation citoyenne chez les jeunes. À moins de 3 mois des législatives du 2 juillet, l'exécutif mise ainsi sur une forte implication de la jeunesse, présentée comme un levier central du renouvellement politique et de la consolidation institutionnelle.

Ania N.

MDN

La déclaration des drones avant le 30 avril 2026

Le Centre national des systèmes d'aéro-nefs sans pilote relevant du ministère de la Défense nationale continue de recevoir les citoyens ainsi que les institutions publiques et privées propriétaires de drones. Cette démarche s'inscrit, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, dans le cadre des mesures réglementaires relatives à la déclaration des systèmes de drones, visant à régulariser la situation juridique de leurs propriétaires et utilisateurs, afin de garantir une utilisation conforme à la législation en vigueur, tout en assurant la protection des personnes et des biens et le renforcement de la sécurité publique. Le Centre national a mis en place toutes les conditions et facilités nécessaires, à travers des explications détaillées et des orientations destinées à assurer une utilisation optimale de ces équipements dans le respect de la loi. Le Centre national appelle les citoyens, ainsi que les organismes et institutions publiques et privées détenant des drones et n'ayant pas encore procédé à leur déclaration, à se rapprocher de ses services avant le 30 avril en cours, afin de finaliser les procédures d'enregistrement et de déclaration. Cette opération permettra aux propriétaires d'utiliser leurs drones de manière légale, dans le cadre de leurs activités professionnelles ou de loisir, ainsi que de bénéficier des services offerts par le centre.

L. Zeggane

RÉGULARISATION DU SECTEUR AUDIOVISUEL

Le coût des licences fixé

L'avant-dernier numéro du Journal officiel a publié le décret exécutif n° 26-136, qui précise les procédures de paiement de la compensation financière pour l'octroi de licences d'établissement de services de radiodiffusion et de télévision, dans une nouvelle étape de la réglementation du secteur audiovisuel en Algérie.



Ph. : DR

Dans ce contexte, le décret exécutif, signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et en application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 23-20 du 18 Jumada I 1445 correspondant au 2 décembre 2023, relative à l'activité audiovisuelle, stipule les procédures de paiement de la contrepartie financière pour l'octroi de licences d'établissement de services de radiodiffusion et de télévision. Le décret expliquait que les frais financiers sont payés pour obtenir une licence permettant d'établir un service de radiodiffusion télévisuelle ou un service de radiodiffusion diffusant par satellite, câble, diffusion terrestre ou par tout autre moyen de diffusion. L'article 3 du décret exécutif fixe la compensation financière pour l'octroi d'une licence d'établissement d'un service de télévi-

sion à dix millions de dinars (10 000 000 DZD), tandis que cinq millions de dinars (5 000 000 DZD) doivent être payés pour une licence d'établissement d'un service de radiodiffusion, à condition que le paiement soit effectué avant la remise de la licence d'établissement du service de radiodiffusion.

LES DÉLAIS ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT ÉGALEMENT FIXÉS

Selon un communiqué du ministère de la Communication, ce texte réglementaire vise à encadrer le cadre financier et juridique relatif à l'octroi des licences, en précisant les conditions, les délais et les modalités de paiement des redevances imposées aux institutions souhaitant lancer des services de radiodiffusion, qu'il s'agisse de télévision ou de radio. Ce

décret vise également à garantir la transparence et l'égalité entre les différents organes de presse audiovisuels souhaitant obtenir des licences de diffusion, à protéger l'activité de radiodiffusion contre les pratiques illégales et à consacrer le principe de sérieux et de professionnalisme dans l'octroi des licences, afin de soutenir le développement d'un secteur des médias régulier et équilibré. Le ministère de tutelle a considéré la publication de ce décret exécutif comme une étape qualitative dans le développement du secteur des communications et comme un moyen de professionnaliser davantage son activité, en attendant la publication du reste des textes d'application relatifs à la loi organique sur les médias.

Ania N.

EXAMENS DU BEM ET DU BAC 2026

Le calendrier des épreuves publié

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé, hier, le calendrier officiel des épreuves du BEM et du Baccalauréat, session 2026. Cette annonce précise les dates et horaires de déroulement des différentes épreuves, dans le cadre du dispositif officiel régissant les examens nationaux. L'office national des examens et concours (ONEC) a élaboré un programme détaillé afin d'assurer le bon déroulement des examens dans l'ensemble des centres à travers le territoire national, avec une répartition

claire des matières et des créneaux horaires. Les épreuves du BEM session 2026 débute- ront le 19 mai 2026. Lors de cette première journée, les candidats passeront l'épreuve de langue arabe, suivie des sciences physiques et technologie, puis de l'éducation islamique et de l'éducation civique dans l'après-midi. Les examens se poursuivront le 20 mai avec l'épreuve de mathématiques, considérée comme une matière fondamentale, ainsi que l'anglais. Les candidats composeront également en histoire-géo-

graphie durant la session de l'après-midi. Le 21 mai, les élèves seront évalués en langue française et en sciences de la nature et de la vie durant la matinée, tandis que l'après-midi sera consacré à l'épreuve de langue amazighe. Les épreuves se déroulent selon un emploi du temps précis, réparti entre des sessions matinales et vespérales, généralement de 8h00 à 17h00, en tenant compte de la nature et du coefficient de chaque matière. Par ailleurs, les épreuves du Baccalauréat session 2026

débiteront le 7 juin et se poursuivront jusqu'au 11 juin, conformément au calendrier fixé par les autorités compétentes. À travers cette organisation, le ministère de l'Éducation nationale réaffirme son engagement à garantir les meilleures conditions de déroulement des examens nationaux. Il assure l'égalité des chances entre tous les candidats et veille à une organisation rigoureuse sur l'ensemble du territoire national.

L. Z.

ÉDUCATION NATIONALE

Les inscriptions en 1^{ère} année primaire à partir du 3 mai

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture des inscriptions des élèves en première année primaire à partir du 3 mai, exclusivement via l'espace réservé aux parents dans le système d'information du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, « cette opération concerne les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ». Ajoutant que, « les inscriptions se dérouleront du 3 au 30 mai prochain, exclusivement via la plateforme « <https://awlyaa.education.dz> ». Le ministère a précisé que « cette procédure ne concerne pas les enfants déjà inscrits en classes préparatoires durant l'année scolaire 2025/2026, ces derniers étant inscrits automatiquement en première année primaire ».

Par ailleurs, les parents dont les enfants sont actuellement inscrits en classes préparatoires et souhaitant les transférer vers d'autres établissements peuvent introduire une demande de

changement via leurs comptes sur la même plateforme.

Trois écoles au choix

Pour les parents déjà inscrits dans le système, ils doivent remplir le formulaire électronique de demande d'inscription en sélectionnant trois écoles primaires proches du domicile ou du lieu de travail, selon un ordre de préférence, tout en joignant les documents justificatifs requis. Les parents non encore inscrits doivent d'abord créer un compte sur la plateforme avant de procéder aux mêmes démarches de sélection et de dépôt de dossier.

Le ministère a indiqué que « les résultats des demandes seront communiqués via l'espace numérique des parents, tandis que les listes des élèves admis seront affichées le mardi 30 juin 2026 au niveau des établissements scolaires concernés ». La même source a souligné que « toute inscription effectuée en dehors du système d'information du ministère de l'Édu-

cation nationale est nulle et sans effet ».

Généralisation de la plateforme numérique pour les inscriptions

Par ailleurs, à partir de demain mercredi, les parents d'enfants scolarisés en sections préparatoires devront impérativement passer par une plateforme numérique unique. Les inscriptions en classes préparatoires seront désormais entièrement gérées via cette même plateforme numérique.

Le ministère a également décidé d'exclure les inscriptions exceptionnelles afin d'unifier et de normaliser les critères d'admission à l'échelle nationale. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique de modernisation du secteur de l'Éducation nationale et de l'amélioration de la gestion des inscriptions scolaires, notamment pour les classes préparatoires, considérées comme une étape fondamentale du parcours éducatif de l'enfant.

L. Zeggane

AADL 3

Les souscripteurs appelés à s'acquitter des frais de la deuxième phase

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier, la mise à disposition des ordres de paiement relatifs à la deuxième phase du premier apport (50 %) dans le cadre du programme AADL 3.

Dans un communiqué, l'agence informe les souscripteurs concernés que ces ordres de versement sont accessibles via son site électronique, à l'adresse www.aadl.dz. Cette opération concerne également les bénéficiaires ayant procédé à un changement de type de logement, pour lesquels le versement du complément est désormais disponible. L'AADL précise que la procédure de paiement s'effectuera exclusivement en ligne, en suivant les mêmes étapes adoptées lors du règlement de la première phase du premier apport. Cette démarche vise à simplifier les formalités administratives et à garantir un traitement plus rapide des dossiers. Les souscripteurs sont ainsi invités à se connecter à leurs comptes personnels afin de télécharger leurs ordres de paiement et finaliser les démarches dans les délais impartis.

M. Seghilani

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 1 200 artisans issus des 69 wilayas en formation

La direction de la formation et de la valorisation des ressources humaines relevant de la Fonction publique a lancé, dimanche, une session nationale de formation au profit de plus de 1.200 artisans issus des 69 wilayas, organisée au niveau des instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels, et ce jusqu'au 30 avril en cours. D'une durée de 10 jours, cette deuxième édition fait suite à une première expérience organisée l'année précédente, ayant connu un large succès auprès des artisans. À la lumière des résultats obtenus, il a été décidé, lors d'une réunion de la commission mixte entre les deux départements ministériels concernés, de généraliser l'initiative à l'échelle nationale.

À Alger, le lancement de la session a été supervisé par le directeur de la formation et de la valorisation des ressources humaines, en présence des responsables du secteur du tourisme et de l'artisanat ainsi que de la formation professionnelle. L'opération a été lancée au centre de formation professionnelle Zeïtouni Mohamed à Ain Allah, avec l'organisation d'une mini-exposition des produits artisanaux. À Tlemcen, la cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des représentants des ministères concernés et des autorités locales, avec la remise de 12 certificats du label de qualité et d'authenticité de l'artisanat traditionnel algérien. Les responsables ont souligné, dans ce cadre, « l'importance accordée à la formation des artisans, considérés comme un maillon essentiel du développement du secteur touristique et des ambassadeurs de l'image de l'Algérie à l'international. À noter que, le programme de formation couvre plusieurs axes, notamment le marketing local et numérique, les techniques d'exportation, la négociation, la valorisation des produits, le design, le packaging, ainsi que des projets pratiques.

L. Z.

COMMERCE INTÉRIEUR

Pour un marché plus transparent et un climat des affaires renforcé

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a organisé hier une rencontre nationale consacrée à la thématique: «Amélioration du climat des affaires et organisation du marché national : entre garanties accordées aux entreprises et renforcement de la protection du consommateur», sous la présidence de la ministre Amel Abdel Latif.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre a annoncé qu'« un projet est en cours de finalisation, en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ». Celui-ci vise à mettre à disposition des locaux et espaces aménagés pour l'exercice d'activités commerciales au profit des jeunes à travers les différentes wilayas du pays. L'objectif est d'intégrer ces initiatives dans le circuit économique formel et de dynamiser davantage le marché national. Elle a également souligné que cette rencontre s'inscrit dans une démarche de dialogue renforcé avec les différents acteurs économiques autour des enjeux liés à l'organisation du marché et à l'amélioration du climat des affaires, afin de consolider la transparence et les règles de concurrence loyale. La ministre a rappelé que le système économique national a connu, depuis 2020, une série progressive de réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces réformes ont permis de moderniser le cadre juridique



et réglementaire de l'activité économique, en favorisant un environnement plus stable, plus lisible et fondé sur la simplification des procédures administratives. Elle a insisté sur le fait que l'efficacité de l'organisation du marché repose sur une confiance mutuelle entre l'État et les opérateurs économiques. Les pouvoirs publics assurent la mise en place des cadres juridiques et leur application équitable, tandis que les acteurs économiques sont appelés à respecter les règles du marché et à adopter des pratiques responsables. Dans le même contexte, la ministre a mis en avant la numérisation des transactions comme levier essentiel de modernisation du marché national, notamment grâce aux infrastructures numériques existantes en Algérie. Cette transition permet de renforcer la transparence, de réduire l'usage du cash et de favoriser l'intégration des activités économiques dans les circuits formels. Sur le plan de la protection du consommateur, la ministre a indiqué que 21 textes réglementaires ont été adoptés entre 2020 et 2025, fixant les normes techniques de plusieurs produits et services, notamment les boissons, les fruits et légumes frais, les services après-vente ou encore les détecteurs de

monoxyde de carbone. Ces mesures visent à renforcer les contrôles, garantir la conformité des produits et protéger la santé des consommateurs. La ministre a également souligné que le secteur bénéficie actuellement de quatre projets de recherche nationaux portant sur l'amélioration des techniques de stockage et d'emballage, le développement des outils de détection de fraude, la numérisation des données des produits alimentaires ainsi que l'étude de la durée de conservation de certaines denrées.

Ces initiatives visent à intégrer la recherche scientifique dans la résolution des problématiques du secteur commercial.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET RESPONSABILITÉ DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Lors des ateliers thématiques consacrés à la protection du consommateur et à la régulation du marché, les participants ont débattu des moyens de renforcer les droits des consommateurs et d'améliorer l'organisation du marché national. Trois axes principaux ont été abordés : les droits fondamentaux du consommateur et le rôle des associations dans leur défense, ainsi que la promotion

d'une culture de consommation responsable ; le rôle des institutions publiques dans la régulation du marché et la coordination intersectorielle, notamment avec les secteurs de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, ainsi que l'apport de la recherche scientifique dans la maîtrise des déséquilibres du marché ; la responsabilité des entreprises et des opérateurs économiques dans la sécurité des produits et services, la promotion de la qualité, la concurrence loyale et l'adoption de normes environnementales et sociétales. En marge de la rencontre, un salon d'exposition a été organisé avec la participation de plusieurs institutions et organismes concernés.

La ministre a visité les différents stands afin de s'enquérir des services proposés aux opérateurs économiques. Les travaux du colloque se poursuivent avec des sessions de dialogue consacrées à la protection du consommateur, à la régulation du marché et aux garanties offertes aux entreprises dans le cadre des mécanismes de contrôle. Les conclusions finales devraient déboucher sur des recommandations pratiques visant à renforcer un système économique plus moderne, équilibré et durable.

M. Seghilani

PORTS D'ALGER ET DE SKIKDA De nouvelles cargaisons de moutons arrivent

Un navire transportant un chargement de moutons importés, a accosté, hier, au port d'Alger dans des conditions organisationnelles strictes. Selon un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Alger, les services concernés ont mobilisé l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires, conformément au dispositif organisationnel dédié au traitement de ce type de navires.

Cette mobilisation vise à assurer le débarquement des moutons dans les meilleures conditions, avant leur transfert vers les sites spécialement aménagés pour leur accueil et leur distribution, dans le cadre des préparatifs de cette fête religieuse. Par ailleurs, un autre navire en provenance de Roumanie a accosté au port de Skikda avec à son bord 13 800 têtes d'ovins.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a récemment annoncé le lancement officiel de la vente des moutons, qui se fera exclusivement via la plateforme numérique « <http://adhahi.dz/> ». Les prix varient selon le mode de paiement choisi : 50 000 DA pour un règlement en espèces, 49 000 DA pour un paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE) et 48 000 DA pour un achat effectué par paiement en ligne. Cette démarche vise à garantir la transparence, une bonne organisation et la disponibilité des sacrifices dans les meilleures conditions pour tous les citoyens.

L. Zeggane

HADJ 2026 L'opération de réservation d'hôtel à la Mecque reprend

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, hier, la reprise de l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des hadjis inscrits auprès de l'Office, a indiqué un communiqué de l'ONPO. Selon la même source, « l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des pèlerins inscrits auprès de l'ONPO, a repris hier lundi à partir de midi, et ce, pour l'ensemble des vols restants, prévus du 11 mai jusqu'au dernier vol prévu le 21 mai 2026 », précisant que l'opération de réservation s'effectue via le portail algérien du Hadj et l'application « Rakb Alhajj ».

L. Z.

ICT AFRICA SUMMIT 2026

L'Afrique numérique opère un virage

Dès aujourd'hui et jusqu'au 23 avril 2026, l'Afrique vit au rythme de l'un de ses plus grands rendez-vous technologiques avec l'ICT Africa Summit 2026, considéré comme l'un des événements majeurs du continent en matière d'innovation numérique. Organisé au Safex d'Alger, à l'Exhibition Palace – Pavilion A, placé sous le signe de la collaboration, de la transformation digitale et de l'innovation, ce sommet d'envergure continentale s'impose comme une plateforme stratégique dédiée à la construction du futur numérique africain. L'édition 2026 marque une convergence historique de trois événements majeurs — le Digital Africa Summit, ICT Maghreb et ALVETIC — donnant naissance à un espa-

ce unifié dédié aux échanges entre décideurs, experts, startups et acteurs institutionnels du numérique, venus d'Afrique et d'ailleurs. Sous le thème évocateur du « Digital Future of Africa », le sommet ambitionne de stimuler les synergies autour des grandes transitions technologiques du continent. L'événement met en avant des objectifs clairs : découvrir les dernières innovations, favoriser les partenariats stratégiques, attirer les investissements et encourager le dialogue entre acteurs publics et privés. Avec plus de 8 000 visiteurs attendus, 200 exposants, 200 intervenants internationaux et plus de 100 startups, le sommet illustre la dynamique croissante de l'écosystème numérique africain. ICT Africa Summit

2026 propose un agenda structuré autour de plusieurs forums thématiques de haut niveau : Forum E-Gov : Administrations connectées et transparentes, dédié à la modernisation des services publics. Forum Health & Pharma : La santé connectée, axé sur la transformation des systèmes de santé africains. Forum Oil & Gas : L'innovation au service de l'énergie, centré sur la durabilité et la productivité du secteur. Forum Transportech+ : La modernisation des infrastructures, portant sur les ports, aéroports et réseaux logistiques stratégiques. Ces espaces de réflexion seront enrichis par une série de conférences, panels et keynotes traitant notamment de l'intelligence artificielle, de la souveraineté numérique, de la finte-

ch, de la santé digitale et de la modernisation des infrastructures. Au fil des trois jours, le sommet entend renforcer les passerelles entre innovation, recherche et industrie, tout en positionnant l'Afrique comme un acteur majeur de la révolution numérique mondiale. En réunissant gouvernements, entreprises technologiques, investisseurs et startups, l'ICT Africa Summit 2026 s'affirme comme un carrefour incontournable pour penser, construire et accélérer la transformation digitale du continent. Au-delà des technologies, c'est une vision commune qui se dessine à Alger : celle d'une Afrique connectée, innovante et souveraine dans son avenir numérique.

M. S.

RÉSULTAT D'UN SONDAGE D'OPINION SANS APPEL EN ESPAGNE

Madrid devrait s'éloigner de Rabat

Le débat sur les relations entre Madrid et Rabat change de nature. Pour la première fois depuis plusieurs années, une majorité claire d'Espagnols appelle ouvertement à une prise de distance politique avec le Maroc.

Un message électoral qui dépasse les clivages idéologiques et qui interpelle désormais directement les responsables politiques espagnols.

Les Espagnols semblent avoir tranché. Selon une enquête réalisée par SocioMétrica et publiée dimanche par le quotidien *El Español*, 61,4% des citoyens interrogés estiment que leur pays devrait s'éloigner politiquement du Maroc. Plus encore, 57,6% considèrent désormais le royaume comme une menace pour la sécurité nationale. Un résultat lourd de sens dans un pays historiquement contraint de gérer une relation complexe avec son voisin du sud. Cette évolution traduit un basculement profond de l'opinion publique espagnole. Longtemps présentée comme stratégique et incontournable, la coopération avec Rabat apparaît aujourd'hui de plus en plus contestée. L'étude révèle que cette perception négative dépasse largement les appartenances partisans. Même parmi les électeurs du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), 52% souhaitent une prise de distance politique. Le rejet devient massif chez les électeurs du Parti populaire (97,3%) et de Vox (92,2%), signe d'un consensus inhabituel dans la vie politique espagnole.

UN VOISIN DEVENU SOURCE D'INQUIÉTUDE

La question sécuritaire constitue le principal moteur de ce changement d'opinion. Aux yeux d'une grande partie des Espagnols, le Maroc n'est plus seulement un partenaire diplomatique, mais un facteur d'instabilité à la frontière sud de l'Europe. Migration irrégulière, pression diplomatique récurrente et criminalité transfrontalière



Ph: DR

nourrissent un climat de méfiance croissante. Le trafic de stupéfiants reste au cœur des préoccupations. Le Maroc demeure le premier producteur mondial de haschisch et l'un des principaux fournisseurs du marché européen. Cette réalité alimente depuis des années les tensions entre les deux rives du détroit de Gibraltar, mais les récents événements ont renforcé la perception d'une menace directe. Le 31 mars 2026, la police espagnole a ainsi découvert à Ceuta un vaste tunnel souterrain reliant les deux territoires. Doté de plusieurs niveaux, équipé de rails et de wagons, il servait au transport massif de ballots de haschisch. Cette infrastructure clandestine sophistiquée, révélée par le ministère espagnol de l'Intérieur, illustre l'ampleur des réseaux criminels opérant depuis le territoire marocain vers l'Espagne.

UN AVERTISSEMENT POLITIQUE POUR MADRID

Au-delà du simple constat sécuritaire, l'enquête SocioMétrica envoie un message politique clair. Les électeurs espagnols, toutes tendances confondues, invitent leurs dirigeants à traduire cette inquiétude populaire en positions diplomatiques

concrètes. Autrement dit, l'opinion publique ne souhaite plus une relation fondée sur la complaisance ou les compromis permanents avec Rabat.

Depuis plusieurs années, les gouvernements espagnols ont privilégié une approche pragmatique avec le Maroc, notamment sur les questions migratoires et énergétiques. Mais cette stratégie semble désormais contestée par une population qui perçoit un déséquilibre croissant dans la relation bilatérale. Beaucoup d'Espagnols estiment que Madrid subit davantage les pressions marocaines qu'elle ne les maîtrise. Cette défiance grandissante pourrait avoir des conséquences importantes sur la politique étrangère espagnole. Si les partis politiques suivent la tendance exprimée par leurs électeurs, un durcissement diplomatique envers Rabat devient plausible à moyen terme. La question n'est plus seulement diplomatique : elle devient électorale. Reste désormais à savoir si les dirigeants espagnols écouteront réellement leurs citoyens ou continueront à gérer une relation devenue, pour une majorité d'entre eux, synonyme d'inquiétude plutôt que de partenariat.

Mohamed Amine Toumiat

EN SOUTIEN À LA PALESTINE ET CONTRE LA NORMALISATION

Les Marocains dans la rue

Des milliers de Marocains sont descendus, dimanche, dans une marche massive dans la capitale Rabat pour dénoncer l'agression sioniste en cours contre le peuple palestinien, les conditions de détention des prisonniers dans les prisons israéliennes, et pour réclamer la fin de la normalisation et la rupture des relations avec l'entité sioniste. Cette marche répondait à un appel du « Groupe d'action nationale pour la Palestine » (ONG), sous le slogan : « Le peuple marocain avec le peuple palestinien pour Al-Aqsa et les prisonniers contre l'agression et contre la normalisation », dans le cadre de l'expression d'une solidarité populaire avec les Palestiniens et de la défense de leurs droits, dans un contexte marqué par l'évolution de la situation dans les territoires occupés. La marche est partie de la place historique Bab El Had, au cœur de la capitale marocaine, avant d'atteindre le siège du Parlement et la gare Rabat-ville. Elle a connu la participation de personnalités des droits humains, de figures de la gauche et de mouvements islamistes, ainsi que d'acteurs syndicaux, féminins, de jeunesse et étudiants, et d'anciens ministres, en plus de nombreux citoyens venus de différentes régions du pays. Les participants ont exprimé leur inquiétude face à la détérioration des conditions des prisonniers palestiniens dans les pri-

sons israéliennes, ainsi que leur rejet de ce qu'ils considèrent comme des orientations visant à légaliser la peine de mort à leur encontre, et des mesures touchant les lieux saints, notamment la mosquée Al-Aqsa et l'église du Saint-Sépulcre. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et marocains, ainsi que des photos de l'international marocain Hakim Ziyech et du médecin palestinien Dr Hossam Abu Safya. Ils ont également affiché des pancartes condamnant les crimes de l'occupation à Gaza et ce qu'ils qualifient de violations par Israël du droit international et des conventions internationales, ainsi que des slogans de soutien à la résistance, parmi lesquels : « Nous ne craignons pas le sionisme », « Un médecin seul est plus fort que tous les dirigeants arabes », « Nous ne t'oublierons pas », « Les professionnels de la santé au Maroc, une conscience qui ne se tait pas pour Al-Aqsa et pour le droit à la vie », « Nous ne reconnaitrons pas Israël », et « Les Marocains avec la Palestine, contre la normalisation ». Les participants ont également scandé des slogans en soutien aux prisonniers, à la résistance et à Gaza, et d'autres dénonçant l'agression israélienne, les positions des pays occidentaux qui la soutiennent, ainsi que certains régimes arabes et la normalisation, tels que : « Ô prisonnier, repose-toi, nous continuerons la

lutte », « Le prisonnier a laissé un testament : pas de renoncement à la cause », « Par l'âme et le sang nous te sacrifions, ô prisonnier », « Nous n'oublierons jamais la Palestine et Al-Aqsa », « Vive la Palestine », « Ghaza souffre et meurt de faim, les régimes sont faibles », « Fidélité au sang des martyrs », et « La résistance est forte, elle vaincra les ennemis de la liberté ». Devant le Parlement marocain, le drapeau sioniste a été brûlé. Les participants ont également exprimé leur soutien au joueur Hakim Ziyech, après les menaces du ministre israélien de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir à son encontre, en raison de ses positions sur un projet de loi concernant l'exécution des prisonniers palestiniens. Ils ont scandé : « Hakim Ziyech, défenseur de la cause », et brandi des pancartes affirmant : « Les Marocains, identité et cause : nous ne craignons pas le sionisme ». De son côté, le coordinateur de la « Commission Palestine » au sein de l'Union nationale du travail au Maroc et membre du secrétariat du Groupe d'action nationale pour la Palestine, Abdelilah Dahman, a déclaré que la marche s'inscrit dans un contexte national et humanitaire reflétant « le pouls de la rue marocaine et son attachement aux causes justes, en premier lieu la cause palestinienne ». Il a affirmé que cette mobilisation envoie plusieurs messages essentiels, notamment

la confirmation du soutien constant du peuple marocain à la cause palestinienne, le rejet de toutes les formes de normalisation avec l'occupation, et l'attachement au droit du peuple palestinien à établir un État indépendant avec El-Qods pour capitale. Il a également souligné que la marche exprime le rejet populaire des agressions et violations contre les civils, appelle à la cessation immédiate de toutes les formes de violence, et met en avant l'unité du peuple marocain autour des causes justes. Elle réaffirme aussi que la cause palestinienne reste centrale pour les Marocains. Enfin, il a indiqué que cette mobilisation constitue un appel à la communauté internationale pour assumer ses responsabilités juridiques et morales afin de protéger les civils et garantir le respect du droit international, tout en constituant un message pacifique affirmant que la voix des peuples reste présente et influente dans la défense des droits et de la dignité humaine. Depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », le Maroc connaît de nombreuses manifestations de solidarité avec le peuple palestinien, à travers des sit-in et des marches quasi quotidiennes dans plusieurs villes du pays, exprimant un soutien à la Palestine et un rejet de la normalisation.

M. Seghilani

ÉTUDIANTS SAHRAOIS

La propagande du Makhzen à Saragosse dénoncée

Des étudiants sahraouis de l'Université de Saragosse ont affirmé avoir dénoncé ce qu'ils qualifient de « discours de propagande » lors d'une conférence organisée par le consulat du Maroc à Tarragone, en Catalogne. L'incident aurait ensuite dégénéré en affrontement verbal et physique dans l'enceinte universitaire, selon un communiqué de leur association.

D'après la section de l'Association des étudiants sahraouis de l'Université de Saragosse, la conférence s'est tenue au sein de la faculté de droit et était organisée par le consulat marocain dans la région. L'événement visait à présenter la position officielle du Maroc concernant le Sahara occidental. Les étudiants sahraouis présents affirment avoir contesté publiquement les arguments présentés par les intervenants marocains, qu'ils considèrent comme une tentative de promotion d'une souveraineté contestée sur ce territoire. Ils soutiennent que leurs interventions ont été interrompues par les organisateurs. Selon le même communiqué, la situation aurait rapidement dégénéré lorsque des membres de la délégation consulaire marocaine, estimée à une vingtaine de personnes, seraient intervenus pour faire cesser les prises de parole des étudiants. Les étudiants affirment avoir été expulsés de la salle de manière forcée et qu'un climat de tension s'est installé lors de l'échange. De leur côté, les organisateurs n'ont pas encore communiqué publiquement sur les circonstances précises de l'incident.

Les étudiants sahraouis soutiennent que les documents et arguments présentés durant la conférence ne refléteraient pas, selon eux, les positions du droit international concernant le Sahara occidental, un territoire occupé. Ils affirment également que leur intervention visait à contester ces éléments dans un cadre académique, estimant avoir exercé leur droit à la libre expression au sein de l'université.

Dans une déclaration relayée par leur association, un membre des étudiants sahraouis en Espagne, Khaled Loulad, a indiqué que ces incidents ne les empêcheraient pas de poursuivre leurs prises de position.

Il a affirmé que les étudiants continueraient, selon lui, à défendre leur cause et à intervenir dans les espaces académiques pour exprimer leur point de vue et contester ce qu'ils considèrent comme des informations erronées sur la question du Sahara occidental.

SOUTIENS ET RÉACTIONS APRÈS L'INCIDENT

L'incident aurait suscité plusieurs réactions de solidarité envers les étudiants sahraouis au sein de certains cercles militants et associatifs, qui dénoncent des tensions autour des débats liés au Sahara occidental dans les universités et forums internationaux.

Cet épisode s'inscrit dans un contexte plus large de débats et de tensions récurrentes autour de la question du Sahara occidental dans différents espaces internationaux, notamment lors de conférences, réunions diplomatiques ou événements académiques. Selon les étudiants sahraouis, ce type d'incident illustre la sensibilité du sujet et les divergences persistantes entre les parties concernées sur son interprétation politique et juridique.

Au-delà des positions politiques, l'incident relance également la question de la liberté d'expression dans les espaces universitaires, où se confrontent régulièrement points de vue diplomatiques, académiques et militants sur des sujets géopolitiques sensibles.

Pour l'heure, aucune réaction officielle détaillée des autorités universitaires de Saragosse ni du consulat marocain concerné n'a été rendue publique concernant ces faits.

M. S.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Incertitudes sur la reprise des pourparlers

Alors que le vice-président américain, J. D. Vance, devait arriver hier soir à Islamabad (Pakistan) pour diriger la délégation américaine aux pourparlers irano-américains, le ministère iranien des Affaires étrangères mettait en doute le sérieux des États-Unis dans leur volonté de poursuivre la voie diplomatique, invoquant des « violations » du cessez-le-feu en cours.

Il a notamment évoqué la saisie d'un cargo iranien, le blocus naval des ports iraniens et les retards dans la mise en œuvre du cessez-le-feu au Liban. « Tout en affirmant privilégier la diplomatie et dire prêts à négocier, les États-Unis adoptent des comportements qui ne témoignent en rien d'un engagement sérieux dans un processus diplomatique », a déclaré le porte-parole du ministère, Esmail Baghai, lors de son point de presse hebdomadaire. Le président Massoud Pezeshkian a qualifié les actions américaines de « provocatrices et illégales » lors d'un entretien avec le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. Hier, le chef de l'armée pakistanaise a informé le président américain Donald Trump que le blocus des ports iraniens empêche la reprise des pourparlers avant l'expiration du cessez-le-feu, mercredi. Pour rappel, dans la nuit du 7 au 8 avril, Téhéran et Washington étaient parvenus à un accord de cessez-le-feu de deux semaines, devant être suivi de négociations, avant que Washington ne revienne sur plusieurs points de cet accord. Le risque que les États-Unis reprennent leur agression contre l'Iran est évoqué devant l'arrivée de bâtiments de guerre américains dans la région. Un responsable iranien a confirmé que le Pakistan déploie des efforts pour lever le blocus américain et que l'Iran envisageait de participer aux pourparlers avec Washington, mais qu'aucune décision définitive n'avait



encore été prise. Il a également confirmé que le maintien du blocus américain du détroit d'Ormuz compromettrait les négociations de paix. Cette déclaration intervient après que l'Iran a annoncé dimanche, selon les agences de presse iraniennes, qu'il n'envisageait pas de participer aux négociations de mardi. L'Iran a présenté une liste de dix points comme base pour les pourparlers avec les États-Unis à Islamabad et s'en tient à cette liste. Ainsi, les dirigeants iraniens ne cessent de réaffirmer que le démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'Iran n'a jamais été envisagé dans les négociations avec les États-Unis. Le programme de missiles également n'est pas à l'ordre du jour. L'Iran a qualifié le raid commando américain contre le navire marchand iranien « Tosca » dans les eaux de la mer d'Oman de « piraterie maritime », une violation flagrante du cessez-le-feu, déclarant que les forces américaines avaient « mis hors service le système de navigation du navire et mené une opération d'arraisonnement ». Il a averti que les forces armées iraniennes « répondraient bientôt à cet acte de piraterie armée commis par les forces américaines ». Les forces armées iraniennes confirment être

prêtes à répondre à l'acte de « piraterie » américain contre le navire « Tosca », soulignant que la protection des familles des membres d'équipage était le seul obstacle à une riposte immédiate.

VIOLATIONS DU CESSÉ-LE-FEU PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Au Liban, l'armée sioniste continue de démolir des maisons dans des villages du sud, en violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu négocié à Islamabad, au Pakistan, entre Washington et Téhéran, qui prévoyait une trêve de dix jours. Hier, l'occupation sioniste a poursuivi ses violations du cessez-le-feu, par des bombardements, des raids et des tirs d'artillerie dans le Sud. A propos de la création par l'entité sioniste d'une « zone tampon » au Sud-Liban, englobant des dizaines de villes libanaises, appelée « ligne jaune », un député proche de la Résistance libanaise a affirmé que cette « ligne jaune » tracée par l'entité sioniste sera effacée par la Résistance. La trêve entre le Liban et l'entité sioniste était entrée en vigueur dans la nuit de jeudi à vendredi et devait durer dix jours.

M'hamed Rebah

MOUVEMENT PRO-PALESTINIEN EN BELGIQUE Contre la coopération académique avec l'entité sioniste

Des militants pro-palestiniens s'apprêtent à organiser un nouveau sit-in devant le bâtiment de la présidence d'une université belge, afin de dénoncer la poursuite des coopérations académiques avec des institutions sionistes. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de montée des mobilisations étudiantes en Europe en soutien à la cause palestinienne. Les organisateurs s'attendent toutefois à la participation de plus de 100 personnes. Cette action intervient dans la continuité d'un précédent sit-in, au terme duquel les étudiants avaient laissé derrière eux une tente abandonnée ainsi qu'une banderole portant le message « Nous reviendrons », symbole de leur engagement durable et de leur solidarité avec le peuple palestinien, tout en réclamant un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Parallèlement, des militants envisagent également d'organiser un événement similaire au sein du campus de l'Université de Gand, avec pour objectif de faire pression en faveur d'un boycott académique total d'Israël et de la suspension de toute forme de coopération. Cette nouvelle mobilisation fait suite à une série d'actions antérieures, notamment un sit-in qui avait duré plusieurs semaines en 2024 dans un bâtiment universitaire surnommé « OVNI ». À l'époque, les manifestants avaient quitté les lieux volontairement avant l'exécution d'une mesure d'évacuation, laissant une fois encore une banderole affichant le slogan « Nous reviendrons ». Les militants formulent trois revendications principales : la fin immédiate de toutes les formes de coopération académique avec les institutions sionistes, l'arrêt de tout nouveau partenariat, ainsi que l'exclusion d'Israël du programme européen de recherche « Horizon Europe ».

Le précédent mouvement avait conduit l'administration universitaire à s'engager à réexaminer l'ensemble des projets de coopération et à suspendre certains partenariats jugés problématiques. Toutefois, des contraintes juridiques ont été évoquées, notamment en raison de l'implication de plusieurs projets dans le cadre du programme européen « Horizon Europe », nécessitant des consultations avec les institutions de l'Union européenne.

M.S.

PRISONS ISRAËLIENNES

Des juristes internationaux saisissent la CPI sur les violations sionistes

Un groupe de juristes internationaux, dont certains issus de pays européens et arabes, a engagé plusieurs procédures devant la Cour pénale internationale (CPI) ainsi que devant des juridictions européennes, concernant les violations attribuées aux autorités d'occupation israéliennes.

Selon des informations issues de ces démarches, deux nouvelles communications ont été soumises récemment au Bureau du procureur de la CPI. Elles portent sur la situation des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, notamment des allégations de mauvais traitements et d'agressions à caractère sexuel, ainsi que sur une requête distincte visant la loi adoptée par la Knesset autorisant la peine de mort contre certains prisonniers palestiniens. Lors d'une rencontre juridique internationale tenue à Bruxelles, la question de la compatibilité de cette législation avec le droit international humanitaire a été largement débattue. Des intervenants ont souligné que cette loi pose un problème majeur de conformité avec les normes juridiques internationales en vigueur. Il a été rappelé que les Conventions de Genève de 1949, notamment leur article commun 3, interdisent toute condamnation à mort sans jugement équitable garantissant l'ensemble des droits fondamentaux de

la défense, incluant l'indépendance du tribunal, le droit à un procès équitable et la possibilité de recours à plusieurs degrés de juridiction. Les discussions ont également abordé le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ainsi que certaines jurisprudences internationales pertinentes, mettant en lumière les obligations des États en matière de respect du droit humanitaire.

UNE LOI CONTROVERSÉE ET SES IMPLICATIONS INTERNATIONALES

L'un des points centraux de la

conférence a été l'analyse de la loi israélienne sur l'exécution de prisonniers, adoptée fin mars par le Parlement israélien.

Les intervenants ont estimé que cette loi ne représente pas uniquement une menace directe pour la vie des détenus palestiniens, mais qu'elle pourrait également avoir des conséquences plus larges sur l'ensemble du système juridique international. Selon plusieurs analyses juridiques présentées, une telle législation pourrait encourager d'autres États ou acteurs internationaux à s'affranchir des

normes du droit international humanitaire, créant ainsi un précédent préoccupant pour la protection des droits des prisonniers en temps de conflit.

Les participants à la rencontre ont évoqué plusieurs pistes d'action visant à renforcer la responsabilité juridique internationale. Celles-ci incluent notamment des procédures judiciaires multilatérales, des recours auprès des mécanismes des Nations unies, ainsi que des actions de diplomatie parallèle destinées à exercer une pression sur les institutions concernées. Ces

propositions visent à renforcer les mécanismes de contrôle existants et à assurer la poursuite des violations présumées du droit international.

La conférence de Bruxelles s'est tenue à l'initiative de plusieurs organisations civiles palestiniennes actives en Europe, en présence de juristes venus de Palestine, de Belgique et de France. Elle était consacrée à la question de la justice pour les prisonniers palestiniens et à l'examen des moyens juridiques disponibles pour leur protection.

M.Seghilani

ROYAUME-UNI

75 parlementaires réclament des sanctions contre l'entité sioniste

Soixante-quinze membres du Parlement britannique ont signé une motion urgente appelant le gouvernement de Londres à adopter des sanctions contre l'occupation israélienne et à interdire les exportations d'armes vers l'entité sioniste. Cette initiative intervient en réaction aux projets d'annexion de territoires en Cisjordanie occupée et à l'intensification des violations du droit international. Les 75 parlementaires ont appuyé une motion parlementaire d'urgence (EDM 2822), exhortant leur gouvernement à prendre des mesures punitives fermes contre les autorités sionistes. Ils dénoncent notamment les

politiques visant à annexer des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée, considérées comme une atteinte grave au droit international. La motion, présentée par le député britannique Richard Burgon, condamne avec vigueur une décision prise par l'entité sioniste en février dernier. Celle-ci vise à légaliser la confiscation de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée en les enregistrant comme « terres d'État ». Selon le texte, cette démarche est qualifiée d'acte illégal ayant pour objectif direct l'appropriation accrue de terres palestiniennes et la remise en cause des droits fondamentaux du peuple palestinien. Les

signataires ont également insisté sur la nécessité pour le Royaume-Uni de respecter ses obligations internationales, notamment en cessant toute forme de soutien susceptible de contribuer au maintien de l'occupation. Ils appellent en outre à l'interdiction de toutes les activités commerciales susceptibles de renforcer le système de colonisation. Cette prise de position reflète une pression croissante au sein de la classe politique britannique en faveur d'un durcissement de la politique étrangère vis-à-vis l'entité sioniste, dans un contexte de tensions persistantes au Moyen-Orient.

M.S.

CHLEF. OLÉICULTURE

Hausse de 28% de la production

La Direction des services agricoles de Chlef a enregistré une hausse de 28% dans la production de la filière oléicole au titre de la campagne agricole 2025/2026, comparativement à la saison écoulée, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

La production d'olives a atteint 96.500 quintaux, soit une hausse de 28% comparativement à la production de la campagne écoulée, estimée à 75.254 quintaux, a indiqué le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique, Mohamed Amine Mellah.

Cette importante production se répartit entre 32.166 quintaux destinés à l'olive de table et 64.334 quintaux pour la production d'huile d'olive, dont la trituration a permis l'obtention de près de 8.000 hectolitres d'huile, au niveau de six (6) unités de transformation à travers la wilaya, selon le même responsable. La campagne



PH: DR

agricole 2024/2025 avait enregistré une production de 25.000 quintaux d'olives de table et l'extraction de près de 4.500 hectolitres d'huile d'olive à partir de près de 5.000 quintaux, a-t-il ajouté. A noter que le verger oléicole de la wilaya s'étend sur une surface de plus de 6.200 hectares, dont 4.700 hectares productifs. Les princi-

pales variétés cultivées sont "Chemlal" et "Sigoise". Concernant la répartition géographique de cette filière, la daïra de Boukadir arrive en tête avec 998 hectares, suivie de celle d'Ouled Farès (717 hectares), puis de Ténès (686 hectares) et de Beni Haoua (593 hectares), selon la même source.

TLEMCCEN. DÉVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ARTISANAT

Lancement d'une session de formation

Une session de formation consacrée au développement de la commercialisation des produits de l'artisanat a été lancée, dimanche, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle, de l'artisanat, de l'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Tlemcen, à l'initiative conjointe des directions de la Formation et de l'enseignement professionnels et du Tourisme et de l'Artisanat. Cette session, d'une durée de dix jours, regroupe 25 artisans issus de différentes spécialités, appelés à bénéficier d'une formation axée sur les techniques modernes de marketing et de promotion adaptées aux marchés national et international, a-t-on indiqué. Le programme comprend également des cours d'anglais professionnel, destinés à renforcer les capacités de communication commerciale des participants, notamment avec les touristes étrangers. L'encadrement de cette formation est assuré par des repré-

sentants des directions du Commerce et des Douanes, de la Chambre de l'artisanat et des métiers, ainsi que par des spécialistes en marketing relevant du secteur de la formation professionnelle, a précisé le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Miloud Miloudi. De son côté, le conseiller auprès de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Koudid Seddik a salué les efforts des artisans à l'échelle nationale, soulignant que la maîtrise des techniques de marketing et de l'anglais constitue désormais une nécessité pour promouvoir les produits artisanaux traditionnels. Il a ajouté que le secteur œuvre à former une main-d'œuvre qualifiée, à même de contribuer au développement de l'économie nationale. Pour sa part, le directeur de l'Organisation et de l'Encadrement des Métiers et de l'Artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Meski Slimane, a

indiqué que ces sessions de formation, lancées depuis la wilaya de Tlemcen, devraient bénéficier à environ 1.200 artisans à travers plusieurs wilayas du pays.

Il a également fait savoir que le ministère a engagé un programme de formation intensif destiné, dans une première phase, aux guides touristiques et aux gestionnaires d'établissements hôteliers, axé sur l'amélioration de la qualité des services en matière d'accueil, de réservation et de gestion. Par ailleurs, il a relevé que plus de 200 artisans participent chaque année à des salons internationaux, ajoutant que le ministère a mis en place une stratégie visant à attirer 8 millions de touristes, à créer 1,21 million d'emplois et à porter le nombre d'artisans à 530.000.

Cette stratégie prévoit également l'octroi de labels de qualité aux produits locaux, notamment dans les secteurs du textile et de la bijouterie, afin de les protéger et de les

valoriser. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des artisans en matière de valorisation des produits traditionnels et du patrimoine local, en leur permettant d'acquérir des compétences modernes en marketing, d'améliorer la qualité de leurs produits et de s'orienter vers la certification, la labellisation et le développement de marques commerciales, tout en encourageant l'esprit entrepreneurial et l'ouverture sur les marchés internationaux.

SKIKDA. "LES ASSURANCES AGRICOLES ET LEUR RÔLE DANS LE SUCCÈS DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE"

Journée de sensibilisation à l'Université du 20-Août 1955

L'université du 20-Août 1955 de Skikda a abrité, dimanche, une journée d'étude et de sensibilisation sur "les assurances agricoles et leur rôle dans le succès l'activité agricole". La rencontre, initiée par la direction locale de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) en partenariat avec l'université de Skikda, a réuni des étudiants, des professionnels dont l'activité est en lien avec l'agriculture et des agriculteurs. Le directeur de la CRMA de Skikda, Hamza Hannachi, a précisé que l'objectif de cette rencontre est "de faire connaître les différents services et produits offerts par la caisse afin d'enraciner une culture de l'assurance en milieu agricole, notamment face aux changements climatiques". Le même responsable a indiqué que le choix de l'université pour accueillir cette journée d'étude a été dicté par le fait qu'il s'agit d'un "espace regroupant des cadres et des étudiants de la faculté des sciences de la nature et de la vie, spécialité sciences agricoles, permettant ainsi de transmettre les connaissances et de renforcer la sensibilisation à l'importance de l'assurance pour les agriculteurs en les sensibilisant à la nécessité de s'engager de plain-pied dans le système d'assurance". De son côté, le directeur de la CRMA d'Annaba, Lazhar Djemani, a souligné, dans sa communication, que de telles initiatives (journées de sensibilisation) sont de nature à renforcer le rôle de l'assurance et de promouvoir cette culture en tant que mécanisme protégeant les agriculteurs des risques et garantissant la continuité de leurs activités, tout en soutenant le secteur vital de l'agriculture. Cette rencontre a réuni des étudiants universitaires ainsi que des agriculteurs de différentes communes de la wilaya, y compris ceux qui n'ont pas souscrit d'assurance, qui ont reçu des explications détaillées sur les contrats d'assurance et sur les mécanismes d'accompagnement, ainsi que des conseils et des recommandations concernant l'assurance des cultures et des biens agricoles. Cette journée d'étude, au cours de laquelle des expériences d'agriculteurs assurés ayant bénéficié d'une indemnisation ont été présentées, a également été marquée par la signature d'une convention de coopération et de partenariat entre la CRMA de Skikda et l'université du 20-Août 1955, visant, notamment, à échanger des expériences dans le domaine de l'activité scientifique, à aider à la formation des étudiants en matière d'assurance et à organiser des campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs.

GUELMA. ROUTES

78 axes routiers "prochainement" classés en tant que chemins communaux

Une liste de 78 axes routiers non classés a été établie dans la wilaya de Guelma en vue du classement de ces liaisons en tant que chemins communaux (CC) afin de leur permettre de bénéficier de programmes publics d'entretien et de réhabilitation, a déclaré, dimanche, le directeur des travaux publics (DTP), Salem Nouacer. Le même responsable a souligné, lors de la présentation du projet de classement de ce nombre important de routes, lors d'une séance de travail technique tenue au siège de la wilaya, en présence des membres du conseil de l'exécutif, de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des présidents des Assemblées populaires communales (APC), que "les axes programmés en vue du classement ont été proposés sur la base du décret n 80-99 du 6 avril 1980 relatif à la procédure de classement et déclassement des voies". M. Nouacer a indiqué que ces axes routiers, qui s'étendent sur une longueur totale d'environ 467 km, sont répartis sur différentes zones d'importance économique

et touristique, et jouent un rôle de premier plan dans la connexion entre les différents groupements d'habitation et zones d'activité dans les 34 communes qui forment le territoire de la wilaya de Guelma.

Selon le même responsable, cette liste de chemins concernés par le classement en tant que chemins communaux, constitue la deuxième étape de la feuille de route du secteur dans ce domaine, après la première qui avait précédemment inclus le classement de 67 axes routiers pour une longueur totale de l'ordre de 570 km du réseau de CC.

Une action d'envergure qui permettra, selon le DTP, d'augmenter le nombre de CW pour le porter à 145 pour un linéaire total d'environ 1.140 km. M. Nouacer a ajouté que cette nouvelle liste de liaisons routières concernées par le classement en tant que chemins communaux étoffera le réseau routier de la wilaya qui comprend également 8 routes nationales et 14 chemins de wilaya.

ORAN. EHU "1ER NOVEMBRE

1954"

L'anatomie numérique au cœur des premières Journées d'anatomie clinique

L'importance croissante du numérique dans l'évolution de l'anatomie a été mise en avant, dimanche à Oran, à l'occasion des premières Journées d'anatomie clinique organisées par l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran. Intervenant en marge de cette rencontre scientifique, le Pr Samir Moualek, chef du service d'anatomie au sein de l'EHU, a indiqué que cette première édition, consacrée à l'anatomie numérique, s'inscrit dans un contexte de profondes mutations de la discipline, portées notamment par les avancées technologiques en matière de visualisation et de compréhension du corps humain. Il a précisé que ces journées s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, dont la numérisation tridimensionnelle des structures anatomiques, l'impression 3D, le traitement de l'image médicale, ainsi que la planification préopératoire, visant à renforcer la sécurité du patient. Le même responsable a également souligné l'importance d'une expertise anatomique approfondie dans l'amélioration des pratiques médicales. Par ailleurs, le Pr Moualek a fait savoir que cet événement a réuni des participants issus de plusieurs facultés de médecine du pays, notamment de Constantine, Annaba, Tizi Ouzou, Alger, Mostaganem, Saïda et Tlemcen, traduisant l'intérêt croissant accordé à ce domaine en pleine évolution. Il a, en outre, mis en avant la contribution de partenaires technologiques, à l'image de la startup "Digiroot", qui a développé une table de dissection anatomique numérique exposée au sein de l'établissement, soulignant que cet outil constitue un apport important pour la formation et la recherche en anatomie.

BOUMERDÈS. ASSOCIATION "IQRA"

Journée d'étude sur l'alphabétisation par l'IA

Une journée d'étude consacrée à l'alphabétisation à l'ère de l'Intelligence artificielle (IA) a été organisée dimanche à Boumerdès, par l'Association algérienne d'alphabétisation "Iqra", avec la participation de représentants de divers organismes, institutions et bureaux de l'association des wilayas du Centre.



Ph: DG

Dans son intervention à l'ouverture de cette rencontre, tenue à la bibliothèque principale de lecture publique "Abderrahmane Hamida" et organisée en coordination avec l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo-Algérie à l'occasion de Youm Al-Ilm (Journée du savoir coïncidant avec le 16 avril de chaque année), le président de l'association, Khalid Hocine, a souligné que la "maîtrise des connaissances, des technologies avancées, du numérique et de l'IA est de nature à contribuer à l'éradication de l'analphabétisme et à la consécration du développement national global". Il a également rap-

pelé que l'Algérie a enregistré des résultats "considérables" dans ce domaine grâce au principe de gratuité et de droit à l'enseignement pour tous depuis l'indépendance, appelant à poursuivre les efforts en intégrant davantage l'IA dans les programmes de lutte contre l'analphabétisme. De leur côté, des intervenants ont estimé que l'intégration de l'IA dans ce domaine est devenue "incontournable", soulignant l'intérêt particulier que lui accorde l'Etat. Ils ont, en outre, insisté sur la nécessité de lutter contre l'analphabétisme numérique à travers l'adoption

d'une feuille de route stratégique de promotion du numérique, fondée sur l'IA, devenue un levier pour réduire la fracture des connaissances.

A son tour, le représentant d'Ooredoo, Ramdane Djazaïri, a rappelé le partenariat "solide" liant l'entreprise à l'association "Iqra" depuis plus de 20 ans, durant lesquels elle a accompagné ses activités et soutenu ses projets, notamment à travers la création d'espaces dédiés à l'alphabétisation et à l'éducation, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique. La manifestation a été marquée par la signature

d'une convention entre le bureau de wilaya de l'association "Iqra" et le Centre de formation et d'enseignement professionnels d'Ouled Mousa, portant sur la formation de près de 50 stagiaires femmes dans divers domaines pendant six (6) mois, sanctionnée par une attestation de qualification.

Elle a également donné lieu à la présentation des activités de l'association et à la distinction de plusieurs diplômées des classes d'alphabétisation et lauréates de concours intellectuels nationaux organisés par l'association.

OUARGLA. DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Le rôle de l'université mise en avant lors d'une rencontre

Les participants à une rencontre scientifique organisée dimanche à Ouargla ont souligné l'importance du rôle de l'université dans l'accompagnement du développement des transports ferroviaires. Intervenant à cette occasion, Houari Toubakh, enseignement-chercheur, à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a affirmé que l'université est déterminée à contribuer à la stratégie de l'Etat en matière de développement des transports ferroviaires, et ce dans le cadre de l'ouverture sur son environnement socio-économique, en garantissant l'accompagnement et l'appui technique aux entreprises évoluant dans ce secteur vital, qui constitue, selon lui, un pilier important pour l'économie nationale, tant pour le transport de voyageurs que celui de marchandises. Pour sa part, le directeur de contrôle de gestion des participations à la société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Sofiane Aibèche, a passé en revue les principaux projets structurants à l'échelle nationale, à l'image de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Bechar et celle du phosphate intégré à l'Est du pays, notant que la SNTF fait actuellement face à des défis majeurs, notamment après l'ouverture de nouvelles lignes. Parmi ces défis figurent, entre autres, le phénomène de l'avancée des sables dans les régions sahariennes et la généralisation de l'usage des nouvelles technologies, a-t-il expliqué, ajoutant que l'université algérienne est appelée à jouer un rôle pivot en matière d'accompagnement technique de l'entreprise. De son côté, l'expert en transports ferroviaires, Djamel Touati, a indiqué que ce genre de rencontres constitue un point de départ pour trouver des solutions efficaces à certaines préoccupations soulevées dans les transports ferroviaires à travers le pays, d'autant que l'Etat a alloué des enveloppes colossales pour sa modernisation. Le même intervenant a également

fait savoir qu'il a été proposé aux responsables de l'UKMO d'introduire une filière de formation dans ce domaine afin de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée. Organisée par la Faculté des nouvelles technologies de l'information et de

la communication, sous le slogan "Le transport ferroviaire et l'industrie 4.0", cette rencontre à laquelle ont pris part des représentants d'opérateurs actifs dans le secteur, s'est articulée autour quatre thèmes principaux.

CONSTANTINE. SEMAINE SCIENTIFIQUE DE L'AAS

Encourager l'excellence et l'engagement des jeunes dans les sciences

La 2e journée de la seconde édition de la Semaine scientifique de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAS), tenue dimanche au lycée El Houaria de Constantine, a été mise à profit pour inciter les élèves méritants et les lauréats à poursuivre l'excellence et à s'engager davantage dans les domaines scientifiques et technologiques. Organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette manifestation, qui se déroule du 16 au 23 avril, a ciblé à Constantine des lycéens brillants, dans l'objectif de les rapprocher du monde académique et de stimuler leur intérêt pour les sciences et les nouvelles technologies. Placée sous le thème «Regards croisés : Académiciens - Elèves du

secondaire», cette journée scientifique a constitué un cadre d'échange direct entre experts et élèves, favorisant le dialogue et le partage d'expériences autour des enjeux scientifiques contemporains. Dans une conférence de presse, le président de l'Académie, le Pr Mohamed-Hichem Kara, a indiqué que cette édition sillonnera cinq wilayas du pays, avec pour objectif, entre autres d'informer et d'orienter les lycéens vers les spécialités émergentes, les nouvelles avancées scientifiques et les opportunités offertes pour construire un avenir professionnel éclairé.

Il a, à ce titre, insisté sur l'importance de valoriser les filières stratégiques et de mettre en avant leurs perspectives prometteuses, tout en appelant à encourager

une orientation réfléchie et ambitieuse chez les jeunes.

Le président de l'AAS a également mis en exergue l'importance de l'intelligence artificielle (IA), désormais considérée comme une spécialité incontournable à l'échelle mondiale, soulignant que l'Algérie s'inscrit pleinement dans cette dynamique. La journée qui s'est conclue par une cérémonie de distinction en l'honneur des élèves méritants, a été marquée par une série de conférences animées par des enseignants et spécialistes, abordant des thématiques variées telles que la nature et la chimie, l'intelligence artificielle, les risques sismiques en Algérie notamment avant de se poursuivre par un débat ouvert avec les élèves.

EL-BAYADH. DESTINÉE

AUX ARTISANS Session de formation en marketing des produits traditionnels

Une session de formation destinée aux artisans a été lancée, dimanche dans la wilaya d'El Bayadh, dans le but de développer leurs compétences en matière de commercialisation et de promotion des produits traditionnels, a-t-on appris auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le chargé de la gestion de la direction, Mustapha Affane, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette session s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que de la convention locale conclue entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la direction du Tourisme et de l'Artisanat et la Chambre de l'artisanat et des métiers. Il a ajouté que cette formation, qui se déroule au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Chetit M'barka", au chef-lieu de wilaya, s'étendra du 19 au 30 avril en cours. Elle s'inscrit dans les efforts visant à soutenir et accompagner les artisans et à renforcer leurs capacités en matière de commercialisation des produits traditionnels nationaux. Cette session bénéficie à 20 artisans exerçant dans différentes spécialités, encadrés par des enseignants et des formateurs spécialisés en marketing, y compris le marketing via les plateformes et les supports numériques. La formation comprend plusieurs axes relatifs aux méthodes modernes de marketing et de promotion, dans le but de permettre aux participants d'acquérir des outils pratiques pour élargir la commercialisation de leurs produits aux niveaux national et international, renforcer leur présence sur les plateformes numériques, et mettre en valeur la dimension culturelle et créative de l'artisanat local, selon la même source. D'autres sessions similaires sont prévues, à l'avenir, afin d'élargir le nombre de bénéficiaires des différents programmes de formation proposés par le secteur au profit de ses partenaires et des personnes intéressées. Une session est notamment programmée dans la circonscription administrative d'El Abiodh Sidi Cheikh au profit des artisans de la région, selon la même source.

TIPASA. ÉDUCATION

Prochaine réception de 21 nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tipasa s'attend à la réception de 21 nouveaux établissements scolaires à la prochaine rentrée 2026-2027, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'éducation nationale. Il s'agit de la réception attendue de 9 groupes scolaires, 7 Collèges d'enseignement moyen (CEM) et 5 nouveaux lycées, a indiqué le directeur local du secteur, Mahmoud Faouzi Tebboune, dans une déclaration à la presse à l'issue de la supervision, de l'inauguration et de la mise en service de plusieurs établissements éducatifs, en compagnie du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula.

L'USM ALGER PASSE EN FINALE DE LA COUPE DE LA CAF EN TERRES MAROCAINES:
À Safi, le football pris en otage par le désordre et la politique

Le déplacement de l'Union sportive de la médina d'Alger (USMA) au Maroc, pour affronter l'Olympique de Safi en demi-finale de la Coupe de la CAF, s'est transformé en véritable épisode de tension dépassant largement le cadre sportif. Ce match, censé être une fête du football africain, a pris une tournure politique marquée, révélant à la fois une organisation défectueuse et une instrumentalisation préoccupante du sport.



Phs : DR

Dès les heures précédant la rencontre, l'atmosphère au stade El Massira d'Asfi était particulièrement électrique. Des groupes de supporters locaux ont envahi la pelouse pendant l'échauffement des joueurs algériens, préférant insultes et provocations dans un climat hostile. Cette intrusion, loin d'être anodine, a perturbé la préparation des joueurs de l'USMA et contribué à retarder le coup d'envoi de plus d'une heure, un fait rare à ce niveau de compétition.

Mais au-delà du désordre

organisationnel, c'est surtout la présence de messages à caractère politique dans l'enceinte du stade qui a suscité l'indignation. Des slogans affichés sur les panneaux publicitaires visaient clairement à provoquer les joueurs algériens, confirmant une volonté de détourner l'événement sportif vers des considérations extra-sportives. Ce type de pratique va à l'encontre des principes fondamentaux du football, censé rester un espace de fair-play et de neutralité.

La situation s'est encore aggravée avec la décision des responsables de l'Olympique de Safi d'interdire l'accès au stade aux journalistes et photographes algériens. Bloqués à l'entrée, ces professionnels des médias n'ont pas pu assurer la couverture de la rencontre, malgré plusieurs tentatives de médiation restées vaines. Cet épisode illustre une restriction flagrante de la liberté de la presse dans un contexte déjà tendu. Ces événements intervien-

nent dans un climat déjà fragilisé par des précédents controversés, notamment l'affaire de la carte géographique ayant opposé l'USMA à d'autres clubs marocains. Ils traduisent une tendance inquiétante à politiser les compétitions sportives, en instrumentalisant les clubs et les supporters pour servir des agendas qui n'ont rien à voir avec le jeu.

En définitive, cette rencontre n'a pas seulement été marquée par un manque d'organisation manifeste, mais aussi par une dérive politique qui ternit l'image du football africain. Si les manœuvres visant à déstabiliser l'adversaire peuvent exister dans le sport, leur recours à des ressorts politiques et à des pratiques discriminatoires constitue une ligne rouge. Le football, pour rester un vecteur de rapprochement entre les peuples, ne peut se permettre de devenir un terrain d'affrontement idéologique.

Malgré cela, le club algérien a su relever le défi en revenant avec le billet qualificatif pour la finale après le nul (1-1, 0-0 à l'aller) qui a sanctionné la partie. L'USMA affrontera, lors de la dernière étape de cette Coupe de la CAF, dont elle est détentrice de l'avant-précédente édition, les Égyptiens du Zamalek.

Hakim S.

Football ou jungle ?

Dans un climat électrique et indigne d'une demi-finale continentale, l'USM Alger a validé son billet pour la finale de la Coupe de la CAF au Maroc. Entre provocations, graves défaillances sécuritaires et pression extra-sportive permanente, les Rouge et Noir ont résisté à tout pour continuer leur marche vers un nouveau sacre africain.

L'USM Alger disputera une nouvelle finale africaine. Les Rouge et Noir ont arraché leur qualification après un match nul (1-1) face à l'Olympique de Safi, au terme d'une rencontre marquée autant par la bataille sportive que par un environnement hostile rarement observé à ce niveau de compétition. Déjà vainqueur de la Coupe de la CAF en 2023, le club algérois confirme son statut continental en atteignant la troisième finale africaine de son histoire. Mais avant même le premier coup de sifflet, la rencontre avait déjà basculé dans le chaos. Des centaines de supporters du club marocain ont envahi la pelouse quelques minutes avant le début du match. Des joueurs ainsi que des membres du staff de l'USM Alger ont été agressés, tandis que des supporters usmistes présents dans le stade ont été pris pour cible. Face à l'absence flagrante de sécurité, la délégation algérienne a dû regagner en urgence les vestiaires. Les images diffusées ont choqué les observateurs. On y voit une organisation totalement dépassée, incapable de contrôler une demi-finale africaine. Des scènes dignes d'un championnat amateur de division inférieure, loin des standards attendus d'une compétition continentale majeure. Le coup d'envoi, initialement prévu à 20h00, sera finalement donné avec près d'une heure et demie de retard, symbole d'une gestion sécuritaire défectueuse. L'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Tarek Hadj Adlane, n'a d'ailleurs pas mâché ses mots après les incidents. Intervenant au micro d'El Bilad, l'ancien international algérien a dénoncé une situation qu'il estime préméditée : « Tout était planifié depuis le début et nos supporters ont été victimes d'agressions sauvages. Les joueurs ont également été victimes d'agressions lâches,

moi y compris ». Il s'est également interrogé sur les conditions d'homologation du stade : « Le stade ne dispose même pas des conditions minimales de sécurité. Comment a-t-il pu être homologué ? Ce qui nous importe maintenant, c'est la sécurité de nos supporters ».

UNE QUALIFICATION ARRACHÉE CONTRE TOUT

Malgré ce contexte explosif et la menace d'une défaite administrative en cas de refus de jouer, les hommes de Lamine N'Diaye ont choisi de répondre sur le terrain. Dès l'entame, les locaux tentent d'imposer une forte pression, mais se heurtent à un Oussama Benbot impérial. Le portier usmiste multiplie les interventions décisives et maintient son équipe en vie dans les moments les plus compliqués. Progressivement, l'USMA sort de sa coquille et mise sur des transitions rapides. Kamagaté se montre dangereux à plusieurs reprises, mettant en difficulté la défense adverse. À la 45e+1 minute, la VAR signale une main dans la surface marocaine. Ahmed Khaldi ne tremble pas et transforme le penalty d'un tir à ras de terre. L'USM Alger prend l'avantage au meilleur moment, refroidissant un stade déjà sous tension. Au retour des vestiaires, les Algérois affichent une grande maîtrise collective. Mahrouz manque de peu le but du break, tandis que Benbot continue son récital derrière avec plusieurs arrêts décisifs. L'USMA semble contrôler les débats, malgré une atmosphère constamment électrique autour de la pelouse.

À la 75e minute, Moussa Koné égalise de la tête sur corner et relance la rencontre. Dès lors, le match bascule dans une succession d'interruptions, de protestations et de tensions permanentes. L'arbitre ajoutera un incroyable temps additionnel de 19 minutes, preuve d'un match haché par des événements extra-sportifs incessants. Loin de céder, les Rouge et Noir font preuve d'une solidité mentale remarquable. Radouani organise la défense, Likonza stabilise le milieu et Benayad apporte de la profondeur offensive. Face aux assauts maro-

cains et à une pression constante venue des tribunes, les Algérois résistent avec sang-froid. Cette qualification prend alors une dimension symbolique. L'USMA n'a pas seulement joué un adversaire sportif, mais un environnement hostile où provocations, messages politiques et intimidations semblaient destinés à déstabiliser la délégation algérienne. Malgré cela, les joueurs de Soutara ont répondu par la discipline et la maturité.

UNE IMAGE TERNIE DU FOOTBALL AFRICAIN

Les incidents de Safi relancent de sérieuses interrogations sur la capacité du Maroc à organiser sereinement des rencontres continentales sensibles. À l'heure où le football africain cherche à renforcer sa crédibilité internationale, de telles scènes constituent un recul inquiétant. Envahissement de terrain, agressions, retard historique du coup d'envoi : tous les ingrédients d'un fiasco organisationnel étaient réunis. Plusieurs responsables usmistes ont dénoncé un climat hostile et des conditions de sécurité largement insuffisantes pour un rendez-vous de ce niveau. Malgré tout, l'USM Alger a refusé de céder à la provocation. Le club algérois a choisi la réponse sportive, transformant une soirée de tension extrême en démonstration de caractère.

CAP SUR LA FINALE AFRICAINE

Grâce à ce résultat acquis à l'extérieur, l'USMA rejoint le Zamalek d'Égypte en finale de la Coupe de la CAF. Les Algérois recevront lors de la manche aller avant de se déplacer au Caire pour le verdict final les 9 et 16 mai prochains. Après le sacre de 2023, un nouveau titre continental se profile. Mais au-delà du résultat, cette qualification restera comme celle du courage et de la résilience face à un contexte que beaucoup d'équipes auraient refusé d'affronter. À Safi, l'USM Alger n'a pas seulement gagné une finale : elle a rappelé que le football se joue sur le terrain, pas dans le chaos.

Mohamed Amine Toumiat

**S
A
F
I
O
U
J
U
N
G
L
E**

APRÈS UNE LONGUE ABSENCE DES RANGS DU FC PARIS

Kebbal retrouve le chemin des filets, Chergui reprend confiance



Le Paris FC peut se réjouir : ses deux internationaux algériens, Ilan Kebbal et Samir Chergui, ont marqué les esprits lors du succès convaincant face au FC Metz (1-3). Entre retour en forme et renaissance progressive, les deux Fennecs incarnent le renouveau d'une équipe parisienne en pleine remontée.

PH. OR

teurs. Capable de créer le danger à tout moment, Kebbal semble retrouver progressivement son meilleur niveau. Une excellente nouvelle pour le Paris FC, qui compte sur sa créativité pour poursuivre sa bonne dynamique.

CHERGUI, UN RETOUR ATTENDU ET REASSURANT

De son côté, Samir Chergui vivait un moment particulier. Dimanche marquait sa première titularisation depuis sa blessure survenue le 28 décembre dernier face au Burkina Faso lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Une longue attente de près de quatre mois pour le défenseur, enfin récompensé par une place dans le onze de départ.

Le choix d'Antoine Kombouaré d'opter pour une défense à cinq a clairement favorisé son retour. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que Chergui a su répondre présent. Solide dans les duels (4 remportés sur 6), il a également affiché une belle activité défensive avec deux tacles réussis, une interception et trois récupérations. Cette prestation rassurante pourrait marquer un tournant dans sa saison. En manque de temps de jeu depuis son retour de

blessure début mars, le défenseur algérien avait besoin d'un match référence pour relancer sa dynamique.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE COLLECTIVE

Au-delà des performances individuelles, le Paris FC confirme son renouveau sous la houlette de Kombouaré. Avec 15 points récoltés sur les 21 possibles depuis son arrivée, le club francilien s'est hissé à la 10e place du classement. Une progression notable qui pourrait inciter les dirigeants à prolonger leur entraîneur.

Dans cette dynamique positive, Kebbal et Chergui ont un rôle clé à jouer. Le premier doit continuer à faire parler son talent offensif, tandis que le second cherche à retrouver régularité et confiance. Tous deux ont également en ligne de mire une place avec l'équipe nationale algérienne dirigée par Vladimir Petkovic, en vue de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

Ainsi, entre ambition personnelle et objectifs collectifs, les deux Fennecs avancent avec détermination. Leur montée en puissance pourrait bien être l'un des facteurs déterminants de la fin de saison du Paris FC.

Hakim S.

IL CONFIRME SON ASCENSION SUR LA SCÈNE BELGE

Zorgane en lice pour une prestigieuse récompense en Belgique

L'international algérien, Adam Zorgane, continue de s'illustrer sur la scène européenne. Le milieu de terrain de Union Saint-Gilloise a été officiellement retenu parmi les nominés pour le prestigieux Soulier d'Ébène 2026, une distinction qui récompense chaque année le meilleur joueur africain évoluant dans le championnat belge.

bien dans la récupération que dans la construction des actions offensives.

Sa régularité au plus haut niveau et son influence grandissante sur le jeu de son équipe expliquent en grande partie sa présence dans cette liste restreinte. Au-delà des statistiques, c'est surtout son impact global sur le collectif qui est salué par les observateurs, faisant de lui l'un des

milieux de terrain les plus complets du championnat.

La cérémonie de remise du Soulier d'Ébène se tiendra le 4 mai prochain à l'hôtel Tangla Hotel, dans la capitale belge Bruxelles. Cet événement réunira plusieurs figures du football belge et africain, et suscite déjà une grande attente quant à l'identité du lauréat. Pour Adam Zorgane, cette nomination représente une recon-

naissance importante de ses performances, mais aussi une étape supplémentaire dans sa progression. Elle pourrait également renforcer ses ambitions à l'échelle internationale, notamment avec la sélection algérienne, où il aspire à s'imposer durablement comme un élément incontournable dans les échéances à venir.

H. S.

ENTRE BLESSURES ET SURCHARGE DE MATCHS

Belghali peine à retrouver son niveau

L'entraîneur du Hellas Vérone, Paolo Sammarco, est monté au créneau pour défendre son joueur international algérien Rafik Belghali, dont les performances ont récemment connu une baisse notable. Le technicien italien a tenu à contextualiser cette situation en évoquant principalement l'enchaînement intense des matchs ainsi que le retour progressif du joueur après une blessure contractée en sélection.

Titulaire lors de la rencontre face au Torino FC, comptant pour la 32e journée de la Serie A, Belghali a disputé 82 minutes avant d'être remplacé. Cette rencontre, conclue par une défaite (2-1) à l'extérieur pour Vérone, a été marquée par une prestation jugée en deçà des attentes par certains médias italiens.

En conférence de presse d'après-match, relayée par le site Pazzidifanta, Sammarco a tenu à nuancer les critiques : « A-t-il perdu son élan ? Je ne sais pas si cela dépend de son positionnement à droite ou à gauche. Il revient de la Coupe d'Afrique, et il paie sans doute un calendrier chargé. Il dispute sa troisième

compétition cette saison. Il était nécessaire de gérer son temps de jeu, comme nous l'avons fait avec d'autres joueurs ». L'entraîneur a également évoqué des ajustements tactiques opérés durant la rencontre, notamment le repositionnement de certains joueurs sur les ailes afin de renforcer l'animation offensive. Il a toutefois reconnu que son équipe aurait pu afficher un meilleur visage dans l'ensemble. Il faut rappeler que Belghali traverse une période compliquée depuis sa blessure survenue lors de la Coupe d'Afrique des Nations. Après un retour à la compétition à la mi-février, il a subi une rechute qui l'a tenu éloigné des terrains jusqu'à la mi-mars, date de son retour face au Genoa FC.

Depuis, le latéral algérien peine encore à retrouver son meilleur niveau. À l'approche d'échéances importantes, notamment la Coupe du monde de la FIFA 2026, il devra rapidement retrouver ses repères et sa forme optimale pour espérer jouer un rôle clé avec la sélection algérienne.

H. S.

FC SCHALKE 04

Aouchiche signe son 4e but de la saison

Le néo-international algérien du FC Schalke 04, Adil Aouchiche, s'est distingué ce dimanche en contribuant à la large victoire décrochée à domicile face à Münster (4-1), lors de la 30e journée du Championnat allemand de deuxième division de football. Aligné dans l'entrejeu offensif, Aouchiche (23 ans) a inscrit le troisième but des siens en début de seconde période (51e), confirmant sa montée en puissance. Il s'agit de sa quatrième réalisation de la saison, à laquelle s'ajoutent également quatre passes décisives en 40 apparitions toutes compétitions confondues. Dans une rencontre globalement maîtrisée par Schalke, Kenan Karaman avait ouvert le score (36e), avant qu'un but contre son camp de Jannis Heuer ne permette aux locaux de faire le break juste avant la pause (45e). Au retour de l'addition, avant que Moussa Sylla ne paracheve le succès (66e). Shin Yamada a réduit l'écart en fin de match (82e). Grâce à cette troisième victoire consécutive, Schalke conforte sa place de leader et profite du nul de SC Paderborn 07 sur le terrain de Hannover 96 (1-1) pour creuser l'écart en tête du classement. À quatre journées du terme, le club de Gelsenkirchen compte désormais trois longueurs d'avance, avant un choc décisif prévu la semaine prochaine face à son dauphin.

Aouchiche a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale, lors du dernier rassemblement effectué en mars dernier en Italie, ponctué par deux matchs amicaux face au Guatemala (7-0) et à l'Uruguay (0-0).

ENTRE EXPLOITS EN CLUB ET RÔLE DE LEADER EN SÉLECTION

Riyad Mahrez, une carrière exceptionnelle

Dans sa série consacrée aux 26 stars de la Coupe du Monde de football, la Fédération internationale de football (FIFA) met en lumière le capitaine de la sélection algérienne et l'un des grands symboles du football africain moderne, Riyad Mahrez, qui poursuit une carrière exceptionnelle marquée par ses réussites en club et son rôle de leader en sélection. Mahrez a débuté sa carrière loin des projecteurs avant de s'imposer au Havre AC, club avec lequel il signe son premier contrat professionnel en 2011. Mais sa véritable révélation intervient en Angleterre, lorsqu'il rejoint Leicester City en 2014, alors pensionnaire de deuxième division. Deux ans plus tard, il participe à l'un des plus grands exploits de l'histoire du football en remportant la Premier League en 2016. Les performances de l'international algérien à Leicester attirent l'attention de Manchester City, qui le recrute. Il continue alors à briller sous la direction de Pep Guardiola, remportant plusieurs titres nationaux ainsi qu'une Ligue des champions historique. Il évolue actuellement à Al-Ahli FC (Arabie saoudite), avec lequel il a remporté la Ligue des champions asiatique en 2025. En sélection nationale, le rôle de Mahrez a évolué après avoir hérité du brassard de capitaine. Il a mené l'Algérie au sacre lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, inscrivant son nom aux côtés de la légende Rabah Madjer dans l'histoire du football algérien. Après les échecs des éliminatoires de 2018 et 2022, Mahrez a conduit les "Verts" à la qualification pour la Coupe du Monde 2026, confirmant son statut de leader de l'équipe. L'Algérie, placée dans un groupe relevé lors du tirage au sort du Mondial 2026 avec l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie, espère réaliser un nouvel exploit et honorer le football national et continental.

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL AMATEUR EN ALGÉRIE

FAF et FIFA unissent leurs efforts

Le développement du football amateur en Algérie a été au centre des travaux d'un atelier organisé au Centre technique national de Sidi Moussa.

Cette initiative, portée conjointement par la Fédération algérienne de football et la Fédération internationale de football association, s'inscrit dans une démarche de structuration et de modernisation du football de base. L'objectif affiché est clair : établir un diagnostic précis de la situation actuelle et identifier des pistes concrètes d'amélioration. Dans un contexte où la formation devient un enjeu stratégique, cette rencontre marque une étape importante dans la réflexion sur l'avenir du football amateur. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le secrétaire général adjoint de la FAF, Halim Djendoubi, en présence de deux experts de la FIFA. Il s'agit de Belhassen Malouche et Amr Moheb. Les intervenants ont souligné l'importance d'une approche structurée et progressive pour accompagner le développement du football à la base. Cette première séquence a donné le ton d'un atelier axé sur l'analyse et la recherche de solutions durables. La matinée a été consacrée à une réunion élargie regroupant les cadres de la Direction technique nationale, les directeurs techniques régionaux ainsi que les sélectionneurs nationaux et leurs staffs. Les échanges ont permis de dresser un état des lieux global du football amateur en Algérie. Plusieurs



insuffisances ont été relevées, notamment en matière d'infrastructures, d'encadrement technique et d'organisation des compétitions. Les disparités entre régions ont également été mises en évidence, illustrant la complexité du chantier à mener. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la formation des encadrants et des éducateurs. Le rôle de la base dans la détection et la progression des jeunes talents a été largement mis en avant. Les experts de la FIFA ont, de leur côté, partagé des expériences issues d'autres pays africains, offrant ainsi des éléments de comparaison utiles. Cette phase a permis de poser les bases d'une réflexion commune sur les axes d'amélioration prioritaires.

DES ATELIERS POUR DÉGAGER ATEL SOLUTIONS

Dans l'après-midi, les travaux ont pris une dimension plus opérationnelle avec la tenue d'ateliers thématiques. Les discussions ont porté sur plusieurs axes, notamment la structuration des compétitions de jeunes, le développement des infrastructures de proximité et l'amélioration du

suivi des joueurs amateurs. Les participants ont également évoqué la nécessité d'une meilleure coordination entre les différentes structures du football national. Ces ateliers ont permis de faire émerger des propositions concrètes, appelées à être synthétisées dans un rapport final. L'accent a été mis sur la nécessité d'une approche globale, impliquant l'ensemble des acteurs concernés. La coopération entre la FAF et la FIFA a été présentée comme un levier essentiel pour accompagner cette dynamique de réforme. Les conclusions de ces travaux devraient servir de base à une future stratégie de développement. La clôture de cet atelier est prévue pour lundi, avec la présentation officielle des recommandations issues des travaux. Ce rapport final devra traduire les échanges en actions concrètes et réalistes. L'ambition affichée est de poser les fondations d'un football amateur mieux structuré et plus performant. La FAF et la FIFA entendent ainsi inscrire cette démarche dans la durée. Reste à savoir si ces intentions se traduiront réellement sur le terrain, là où se joue l'avenir du football amateur.

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le leader en quête de rachat, derby indécis à Béjaïa

Les matchs de mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus mardi et mercredi, promettent du spectacle avec deux affiches aux enjeux importants, aussi bien en haut du tableau que dans la course au podium.

Le leader, le MC Alger (1er, 55 pts), effectuera un déplacement périlleux au stade du 20-août 1955 pour affronter la surprenante équipe de l'ES Ben Aknoun (6e, 38 pts). Les Mouloudéens devront composer sans leurs deux défenseurs centraux, Ayoub Abdellaoui et Ayoub Ghezala, tous deux suspendus, un coup dur pour une arrière-garde déjà mise à l'épreuve lors de la dernière sortie. Battus jeudi dernier en déplacement face au CS Constantine (2-0), les joueurs du technicien tunisien, Khaled Benyahia, abordent ce match avec un objectif clair : se racheter et faire un pas de plus vers un troisième titre consécutif, qui serait le dixième de leur histoire. En face, l'ESBA de l'ancien défenseur du MCA, Brahim Hachoud, entend poursuivre sur sa lancée après sa victoire à domicile contre l'ASO Chlef (2-1). Une nouvelle performance positive permettrait aux poulains de Nabil Zeghdoud de se rapprocher du podium et de confirmer leur excellente saison. Dans l'autre rencontre au programme, le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa sera le théâtre d'un derby indécis entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie. L'OA (3e, 43 pts), dont la série de huit matchs sans défaite a été stoppée à Chlef (1-0), tentera de rebondir en signant un succès de prestige devant son public. Un résultat positif permettrait aux Akbouciens de consolider leur place sur le podium et de rester en course pour une qualification historique pour une compétition continentale. De son côté, la JS Kabylie (8e, 37 pts), tenue en échec à Ouargla face au MB Rouissat (1-1), n'a plus vraiment le droit à l'erreur. Les "Canaris"

joueront l'une de leurs dernières cartes pour espérer revenir dans la lutte pour le podium et sauver leur saison, un objectif qui passe impérativement par une victoire à Béjaïa.

Mardi 21 avril 2026 :
ES Ben Aknoun - MC Alger 16h00

Mercredi 22 avril 2026 :
Olympique Akbou - JS Kabylie 16h00

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	55	25
2). JS Saoura	47	26

3). O. Akbou	43	25
4). MC Oran	42	26
--). CS Constantine	42	27
6). CR Belouizdad	38	22
--). ES Ben Aknoun	38	25
8). JS Kabylie	37	25
9). USM Khenchela	34	25
--). ASO Chlef	34	27
11). ES Sétif	30	26
12). USM Alger	29	22
--). MB Rouissat	29	26
14). Paradou AC	21	26
15). ES Mostaganem	17	26
16). MC El-Bayadh	15	27

LIGUE 2

L'ASM Oran fonce vers les play-offs

L'ASM Oran se rapproche des play-offs d'accès en Ligue 1 de football après sa victoire à domicile face au MC Saïda (1-0), pour le compte de la 27e journée du groupe Centre-ouest, a indiqué son entraîneur Driss Betayeb. Grâce à ce succès, le dixième consécutif, l'ASMO confirme sa dynamique positive et consolide ses chances de disputer les barrages. " Le match n'a pas été facile, notamment en première mi-temps où l'adversaire a bien défendu, ce qui lui a permis de prendre confiance", a souligné le technicien. Betayeb a tenu

à saluer l'ensemble des acteurs du club après cette série remarquable. " Ce mérite revient aux joueurs, aux supporters et aux dirigeants, pas uniquement au staff technique", a-t-il insisté. A trois journées de la fin du championnat, l'entraîneur a qualifié les prochaines rencontres de " finales". "On doit bien le négocier pour valider notre qualification aux play-offs", a-t-il ajouté, rappelant que l'objectif reste le retour en Ligue 1, un palier quitté par le club depuis près d'une décennie. Arrivé il y a quelques semaines pour succéder à Moufidi Cher-

TOUR D'ALGÉRIE-2026 DE CYCLISME

Le Tchèque Bernard Kotulowski remporte la 3e étape

Le cycliste tchèque Bernard Kotulowski, de l'équipe "Havy Four Tirana", a remporté dimanche la troisième étape de la 26e édition du Tour international d'Algérie cycliste, reliant Tlemcen à Sidi Bel-Abbes sur une distance de 139 km. Disputée sur un rythme soutenu, l'étape s'est jouée dans les derniers mètres. Kotulowski s'est imposé au sprint final, devançant le Belge Lorin Jorben (Tartelitto-Isorex), qui a pris la deuxième place. L'Allemand Heiko Gasson Homer (Embrace) s'est classé troisième. Malgré sa deuxième place lors de cette étape, le Belge Lorin Joren conserve la tête du classement général. Il garde ainsi le maillot jaune de leader, ainsi que le maillot vert du meilleur sprinteur. S'exprimant à l'issue de la course, le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheireddine Barbari, a souligné la difficulté des parcours : " Cette étape présentait une grande exigence technique en raison de plusieurs cols. Cela a entraîné l'éclatement du peloton et donné lieu à une compétition intense entre les coureurs ". Il a ajouté que ces conditions ont influencé le déroulement de la course, signalant que " les passages les plus difficiles ont provoqué des changements notables dans le classement général ". Le responsable a également salué la qualité de l'organisation, " grâce au soutien des hautes autorités du pays, ainsi qu'à l'implication des autorités locales de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbes ". Le départ de la course a été donné dans la matinée depuis la place "Emir Abdelkader" au centre-ville de Tlemcen, avec la participation de 101 coureurs. Le tracé a traversé les communes de Sebdu, Ouled Mimoun, Arramine, Ben Badis et Hassi Zahana, avant l'arrivée à Sidi Bel-Abbes. Deux sprints intermédiaires étaient au programme, aux 52e et 98e kilomètres. Pour rappel, l'édition 2026 du Tour international d'Algérie comprend dix étapes réparties sur des parcours variés, pour une distance totale de 1 697,7 km, sous la supervision d'un jury international présidé par l'Espagnol Jorge Gual Martinez. La quatrième étape conduira les coureurs de Sidi Bel-Abbes à Mostaganem sur une distance de 134,9 km.

TENNIS MAG DZ

Une publication pour valoriser l'action et la stratégie de développement

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a procédé dimanche à la publication du premier numéro de son bulletin officiel d'information "Tennis Mag DZ", couvrant le premier trimestre de l'année 2026. " Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la communication institutionnelle et à assurer une meilleure valorisation des activités et des programmes de développement engagés par l'instance fédérale ", a indiqué la FAT dans un communiqué. Cette première édition revient en détail sur les principales actions menées par la Fédération au cours de la période récente, tout en mettant en lumière les performances réalisées par les athlètes algériens dans les différentes compétitions, tant au niveau national qu'international. Le bulletin propose également un éclairage sur les orientations stratégiques adoptées par la FAT pour le développement du tennis en Algérie. Par ailleurs, cette publication consacre un focus particulier à une avancée majeure qualifiée " d'historique " selon la FAT : le développement du tennis en fauteuil roulant. Enfin, la Fédération a précisé que la version numérique de ce bulletin est accessible en ligne, permettant ainsi aux passionnés et aux observateurs de suivre régulièrement l'actualité, les actions et les projets de développement du tennis algérien.

PREMIER LEAGUE

City domine Arsenal et relance la course au titre

Une défaite qui relance la course au titre: dans un match à ne pas perdre face à son dauphin, Arsenal a été sonné dimanche à l'Etihad Stadium par Manchester City (2-1), qui fond sur le leader de la Premier League.

Avec cette victoire obtenue grâce à deux buts de Rayan Cherki et Erling Haaland, les Mancuniens - qui comptent un match en retard contre Crystal Palace à disputer - ne comptent plus que trois points de retard sur les Londoniens, à cinq journées de la fin. Dans un match intense aux airs de finale, les Citizens ont confirmé leur regain du printemps, face à des Gunners eux en plein doute après déjà deux possibilités de titres envolées en quelques semaines (Coupe de la Ligue et Coupe d'Angleterre), et une qualification au forceps en demi-finale de la Ligue des champions contre le Sporting Portugal. Alors qu'Arsenal avait l'occasion samedi dernier de mettre City à douze points et voyait s'approcher son premier sacre depuis 2004, voilà les hommes de Mikel Arteta sous pression. "Il y a toujours de la pression (...). Nous devons rester concentrés sur nous-mêmes", a réagi le milieu des Gunners Martin Odegaard auprès de Sky Sports, affirmant "bien sûr" toujours croire au titre. "Il y a deux semaines, ce scénario paraissait improbable", s'est réjoui de son côté Bernardo Silva, dont City a annoncé le départ à la fin de la saison après neuf ans passé au club. "La saison est longue, et beaucoup de petits détails ne nous ont pas souri jusqu'ici." Malgré les jambes de feu d'un Jérémy Doku toujours aussi intenable sur son aile gauche, et le talent de Rayan Cherki, les joueurs de Pep Guardiola ont pourtant lutté pour réussir à faire céder le leader.

Obligés de l'emporter pour s'approcher du titre, les Citizens ont immédiatement fait peser le danger sur les cages de David Raya, proche de se faire contrer par Ha-



land (4e), avant que Cherki ne trouve un poteau (5e). Un répit de courte durée: détonateur des Mancuniens, Cherki a laissé sur place les défenseurs des Gunners dans un slalom superbe, avant de trouver le petit filet de Raya (16e).

DONNARUMMA AUX DEUX VISAGES

Mais City a immédiatement abandonné cet avantage au score, à cause d'une grossière erreur de Donnarumma, contré par Kai Havertz (18e), qui n'en demandait pas tant pour marquer son premier but depuis plus d'un an en Premier League. Toujours plus pressants en deuxième période, les Citizens ont trouvé sur leur route le poteau (48e) ou Raya (52e), avant de trembler eux-mêmes face à la révolte des Gunners. Malheureux en première période, Donnarumma s'est mué en héros en seconde, avec un double arrêt sur Havertz et Martinelli (60e), puis avec une relance rapide à la main, qui a semé la panique dans la défense d'Arsenal. Au bout de cette action, un Haaland toujours aussi opportuniste a redonné

l'avantage à City (64e). Dans une fin de match tendue, où les cartons ont plu et où Donnarumma a été sauvé par son poteau sur une tête de Gabriel déviée par Nico O'Reilly, les Mancuniens ont tenu ce succès essentiel dans la course au titre, malgré une dernière tête d'Havertz qui a fui les cages (90e+6). Sans briller mais grâce à un but de la tête dans le temps additionnel de Virgil van Dijk (90e+1) sur corner, Liverpool a de son côté arraché sur le fil le derby contre Everton (2-1), et distance ses poursuivants dans la qualification pour la Ligue des champions. Éliminés en quart de finale de la reine des compétitions européennes par le Paris SG, les Reds comptent à présent sept points d'avance sur Chelsea (6e), battu la veille par Manchester United (1-0), quatrième défaite consécutive des Blues en championnat.

Liverpool pointe à trois longueurs d'Aston Villa (4e), qui a arraché la victoire contre Sunderland (4-3) dans les arrêts de jeu lors d'un match fou, où les Villans ont mené 3-1 avant d'être accrochés 3-3.

BUNDESLIGA

35e titre pour le Bayern, hors-d'oeuvre d'un printemps gourmand

A quatre journées de la fin, le Bayern a assuré dimanche un 35e titre de champion d'Allemagne, sacre en guise de hors-d'oeuvre d'un printemps gourmand à Munich, puisque l'équipe est encore engagée en demies de la Ligue des champions et de la Coupe d'Allemagne. Dimanche, à neuf jours d'un déplacement à Paris en demi-finale aller de la Ligue des champions, le Bayern n'a pas laissé passer sa première balle de titre, offerte sur un plateau par le Borussia Dortmund samedi (défaite à Hoffenheim 2-1).

Devant les 75.000 spectateurs de l'Allianz Arena, les coéquipiers de Joshua Kimmich, capitaine en l'absence de Manuel Neuer, se sont imposés 4 à 2 contre le voisin Stuttgart, une septième victoire décrochée après avoir été mené au score (25 points remportés au total, en ajoutant quatre matches nuls). Le Bayern compte 79 points et est désormais hors d'atteinte du BVB (64). Comme à son habitude cette saison, il a assuré le spectacle dimanche contre Stuttgart, avec des buts de Raphaël Guer-

reiro (31e), Nicolas Jackson (33e), Alphonso Davies (37e) et Harry Kane (52e). "Si on regarde l'ensemble de la saison, on a non seulement mérité de remporter le titre de champion, mais on a été dominant en championnat. L'équipe a montré qu'elle pouvait jouer un foot incroyablement attractif", a estimé le président du Bayern, Herbert Hainer.

Depuis le doublé du Borussia Dortmund en 2011 et 2012, le Bayern a remporté 13 des 14 derniers titres de champion d'Allemagne. Le seul qui lui a échappé est revenu au Bayer Leverkusen, à l'issue d'une saison d'exception, conclue sans une seule défaite en 34 journées de Bundesliga, exploit qu'aucun autre club allemand, pas même le Bayern, n'est parvenu à réaliser. La saison passée, les Munichois avaient été sacrés champions à trois journées du terme, en regardant la défaite de Leverkusen un dimanche en fin d'après-midi, dans un restaurant. Cette saison, pas de "Sofa-Meister", mais les célébrations ont été bien plus mesurées à l'issue du match (un T-shirt pour célébrer

le sacre), car contrairement à l'exercice 2024/25, les Munichois sont encore en course sur tous les tableaux.

ATTAQUE RECORD

Ils auront à peine le temps de souffler qu'ils vont remonter dès mercredi sur la pelouse du Bayer Leverkusen, en demi-finales de la Coupe d'Allemagne. Le 20e et dernier sacre (le record) en Pokal remonte à 2020, une éternité pour le club qui en avait clairement fait l'un des objectifs en début de saison 2025/26. Mais c'est surtout vers la Ligue des champions que l'appétit des supporters du Bayern s'est aiguisé en cours de saison, avec une domination de leurs joueurs jusqu'à éliminer le Real Madrid en quarts de finale mercredi, alors que le club restait sur quatre éliminations consécutives (2014, 2017, 2018, 2024) en C1 face aux Merengues. Grâce à ses succès à Madrid (2-1) - une première depuis mai 2001! - et à Munich (4-3), ils se sont offert le droit d'affronter le Paris SG, tenant du titre, en demies (aller au Parc des Princes le 28 avril, retour à l'Allianz Arena le 6 mai). En Bun-

desliga, les hommes de Vincent Kompany ont été battus une seule fois cette saison, à domicile contre Augsburg courant janvier, et ne pourront donc pas rejoindre Leverkusen, seule équipe allemande à avoir bouclé un exercice invaincu (28 victoires, 6 matches nuls en 2023/24).

Mais ils ont encore quelques records à faire tomber d'ici à la 34e journée. S'ils remportent leurs quatre dernières rencontres (à Mayence, contre Heidenheim, à Wolfsburg et contre Cologne), ils peuvent aller égaler le record de points en une saison de Bundesliga établi en 2012/13 par le Bayern de Jupp Heynckes. Puissance de frappe offensive exceptionnelle qui s'est mise en route dès la première journée contre Leipzig (6-0), le Bayern a déjà amélioré le record du nombre de buts inscrits en une saison en championnat (109 après 30 journées, précédente meilleure marque 101 en 1971/72), et dimanche, avec 161 buts toutes compétitions confondues, ils ont effacé l'ancienne meilleure marque du club en une saison (159 en 2019/20).

SERIE A

L'AC Milan s'impose à Vérone, la Juve proche du podium

L'AC Milan s'est imposé dimanche à Vérone (1-0) et a pris la deuxième place à Naples, battu par la Lazio Rome (2-0) samedi. Les Rossoneri peuvent remercier Adrien Rabiot, unique buteur de la rencontre. La Juventus s'est, elle, rapprochée du podium de la Serie A après son succès contre Bologne (2-0) dans la soirée. Les Turinois sont quatrièmes à trois points du Napoli. L'AC Milan s'est imposé dimanche à Vérone (1-0) et a pris la deuxième place à Naples, battu par la Lazio Rome (2-0), tandis que la Juventus s'est rapprochée du podium de la Serie A après son succès contre Bologne (2-0).

Lors de cette 33e journée, les Milanais, qui restaient sur deux défaites, ont su réagir grâce à un but du milieu de terrain français Adrien Rabiot (41e). Ils comptent désormais le même nombre de points que Naples (66 points), battu samedi à domicile par la Lazio, mais avec une meilleure différence de buts. "L'important, c'est de gagner et d'obtenir les points dont nous avons besoin pour atteindre nos objectifs, mais nous avons commis beaucoup d'erreurs aujourd'hui. Nous aurions pu beaucoup mieux jouer", a déclaré Rabiot. "Nous devons rester concentrés sur la qualification pour la Ligue des champions."

DAVID ET THURAM PORTENT LA JUVE

Dans la soirée, la Juventus Turin (4e, 63 pts) s'est rapprochée du podium après son succès contre Bologne 2-0, grâce à deux buts de la tête de Jonathan David (2e) et du Français Khephren Thuram (57e). La Vieille Dame n'est plus qu'à trois points du Napoli.

L'Inter Milan (78 pts), promis au titre, se trouve 12 points devant, à cinq journées de la fin. Dans le bas du classement, l'Hellas Vérone, avant-dernier à égalité de points avec la lanterne rouge Pise (18 pts), a encaissé sa cinquième défaite consécutive et s'approche d'une relégation certaine

TOTTENHAM

Danso victime de racisme

En marge du nul face à Brighton (2-2) samedi en Premier League, le défenseur central de Tottenham Kevin Danso (27 ans, 19 matchs en Premier League cette saison) a reçu des insultes racistes. Dans un communiqué officiel ce dimanche, les Spurs ont fermement condamné de tels débordements.

"Kevin Danso a été, et continue d'être, la cible d'insultes racistes graves et odieuses sur les réseaux sociaux. Nous avons entendu et vu des propos racistes ignobles et déshumanisants. Un comportement qui constitue sans aucun doute une infraction pénale. Cela ne sera pas toléré. (...) Kevin bénéficie de notre soutien total et inconditionnel, en tant que joueur et en tant que personne. Personne au sein de ce club ne sera jamais laissé seul face à cela. Il n'y a pas de place pour le racisme à Tottenham. Il n'y a pas de place pour le racisme dans le football", peut-on lire.

L'UE LOIN D'ÊTRE INDÉPENDANTE DE L'ÉNERGIE RUSSE

«25 % de l'uranium enrichi dont les pays de l'UE ont besoin viendrait encore de la Russie»

Alors que les responsables de l'Union européenne (UE) rappellent sans cesse la série de sanctions contre la Russie, sans manquer de souligner dans leurs déclarations qu'ils "ont coupé les ponts avec la Russie notamment sur l'importation du pétrole et du gaz", un quotidien suisse a rappelé que "19 réacteurs nucléaires à eau sous pression, VVER, de conception russe, demeuraient en exploitation au sein de l'Union européenne".



L'UE loin d'être non dépendante de l'énergie russe est le constat dressé par le Neue Zürcher Zeitung (NZZ), soulignant que "si les Européens ont acté la fin des importations russes d'hydrocarbures, une telle prise de distance dans le domaine de l'atome n'était vraisemblablement pas pour demain". « 25 % de l'uranium enrichi dont les pays de l'UE ont besoin viendrait encore de là-bas », avance le quotidien suisse dans cet article paru le 18 avril, estimant que « l'Europe est loin d'être aussi autonome en matière d'énergie nucléaire que von der Leyen et la Commission européenne le souhaiteraient ». Une « dépendance » de « nature

technique », vis-à-vis de la Russie, sur laquelle l'UE « reste silencieuse », a poursuivi le média.

UNE TRANSITION QUI « PREND DU TEMPS » ET COMPLEXE À MENER

« Dans l'UE, 19 réacteurs nucléaires de type russe VVER sont encore connectés au réseau, notamment en République tchèque, en Finlande, en Hongrie et en Slovaquie », a rapporté NZZ, soulignant que « selon les pays » ces réacteurs « pro-

duisent entre 10 et 50 % de l'électricité ». Des réacteurs approvisionnés par des barres d'uranium fournies par Rosatom. Si l'américain Westinghouse – et à terme le français Framatome – constituait une « alternative », selon le quotidien helvète, « la conversion des réacteurs VVER prend du temps ». Toujours selon la même source, l'UE ne devrait pas pouvoir se « libérer » de cette « dépendance » à l'industrie nucléaire russe « avant 2034 ».

R. I.

APRÈS L'ANNONCE PAR MACRON D'UNE MISSION D'ESCORTE À ORMUZ

Trump qualifie ses alliés membres de l'Otan de « Tigres de papier »

Le président des États-Unis a de nouveau critiqué, la posture adoptée par ses alliés de l'OTAN durant la guerre américano-sioniste contre l'Iran, laquelle n'a pas été rejoint par les pays européens membres de l'Otan. « Ils ont été inutile quand on avait besoin d'eux, de vrais tigres de papier ! » Sur son réseau Truth Social. La critique du locataire de la Maison blanche a été lancée, par Trump, le jour de l'annonce par le président Français, Emmanuel Macron vendredi dernier, indiquant « renforcer l'accélération des travaux » visant à mettre en place une mission d'escorte dans le détroit d'Ormuz, lors du Sommet de Paris, vendredi, sur cette question. « Ils ont été inutiles quand on avait besoin d'eux, de vrais tigres de papier ! » Sur son réseau Truth Social, Donald Trump a de nouveau fustigé la posture observée par les autres pays de l'OTAN sur la guerre américano-sioniste fin février contre l'Iran, qui est depuis le 8 avril dernier, en suspens suite à l'entrée en vigueur du cessez le feu entre Washington et Téhéran.

Une guerre d'agression menée par le duo Washington-Tel-Aviv contre un pays souverain, au cours de laquelle les alliés de Washington avaient refusé « de prêter main-forte » aux Américains pour rouvrir le détroit d'Ormuz bloqué par les Iraniens. « Maintenant que la situation dans le détroit d'Or-

muz est réglée, j'ai reçu un appel de l'OTAN me demandant si nous avions besoin d'aide. Je leur ai dit de rester à l'écart, à moins qu'ils ne veuillent seulement remplir leurs navires de pétrole », a également déclaré le président américain dans ce message posté vendredi.

L'INITIATIVE FRANCO-BRITANNIQUE « POURSUIT [...] SES PROPRES INTÉRÊTS », JUGE MATVIENKO

Peu avant, depuis le palais de l'Élysée, Emmanuel Macron a annoncé « renforcer l'accélération des travaux de planification [...] pour permettre la mise en place d'une mission neutre — bien distincte des belligérants — afin d'accompagner et sécuriser les navires

marchands qui transiteront dans le Golfe ». Une initiative franco-britannique qui « poursuit [...] ses propres intérêts », juge Matvienko. Une annonce faite lors d'une conférence de presse, aux côtés du Premier ministre britannique Keir Starmer, à l'issue d'une rencontre de pays « non belligérants », dans le cadre d'une « initiative » qui, selon le président français, serait « encore plus légitime parce qu'elle est ce qui va permettre de consolider ces annonces à court terme et surtout de leur donner une possibilité de tenir dans la durée ». Ces déclarations d'Emmanuel Macron s'inscrivent dans la ligne qu'il a tenue depuis l'éclatement de la guerre : la France ne prendrait pas « part à des opérations d'ouverture

ou de libération du détroit d'Ormuz », mais se tiendrait prête à participer, « dès que possible, après la sortie de la phase la plus chaude du conflit », à une mission d'escorte de porte-conteneurs et de tankers. Côté russe, la présidente du Conseil de la Fédération, la chambre haute du Parlement russe, Valentina Matvienko, a déclaré voir « d'un bon œil toutes les initiatives fondées sur le droit international et motivées par la volonté de résoudre le problème au plus vite par des moyens pacifiques et diplomatiques », avant d'ajouter que « l'initiative franco-britannique ne relève pas de cette catégorie » car elle « poursuit en réalité ses propres intérêts ».

R. I.

VASTE OPÉRATION DE RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS EN ESPAGNE

Pour la droite et l'extrême droite en France «une trahison européenne»

L'Espagne a officialisé le 15 avril dernier, une opération d'une régularisation massive pouvant concerner jusqu'à 500 000 personnes en situation irrégulière sous l'impulsion du Premier ministre socialiste Pedro Sánchez. Une démarche de Madrid qui a vite fait de faire réagir en France, la droite et l'extrême droite voyant « un risque d'appel d'air migratoire via l'espace Schengen ». Le vaste plan de régularisation, réclamé par la gauche, le patronat et l'Église catholique espagnols, « permet aux migrants présents depuis au moins six mois et sans casier judiciaire d'obtenir des papiers ». Une régularisation économique qui vise aussi à répondre à « une urgence » alors que partout dans le pays, des files d'attente se forment devant les consulats. Mais la mesure, décriée par la droite espagnole est conspuée de l'autre côté des Pyrénées où l'ensemble des droites s'oppose à une telle politique, la qualifiant de « décision suicidaire » alors que pour le gouvernement socialiste, « il s'agit de transformer une réalité de fait en contribution fiscale et sociale, dans une Espagne qui affiche une des croissances les plus dynamiques de la zone euro ». Éric Ciotti, président de l'UDR et maire de Nice, a réagi sur X dès l'annonce en question, par Madri.

R. I.

4E DIALOGUE DE COOPÉRATION DES VILLES AMIES CHINE-ITALIE

Signatures d'accords et engagement du renforcement de l'amitié

Le 4e Dialogue de coopération des villes amies Chine-Italie s'est tenu à Rome et le Dialogue des villes historiques et culturelles Chine-Italie 2026 s'est tenu à Pérouse pour renforcer l'amitié et la coopération entre les deux parties. Ces événements ont été organisés conjointement par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers, l'ambassade de Chine en Italie, l'Association des villes italiennes, l'Association des « Amis de la Chine » du Parlement italien, l'Association pour les échanges culturels Italie-Chine et le gouvernement provincial de Pérouse. Lors de cette première réunion, des représentants de 14 provinces et villes de Chine et de 18 régions et provinces d'Italie ont procédé à des échanges approfondis sur la gouvernance urbaine, la protection du patrimoine culturel et la coopération industrielle. Les délégués des deux parties ont déclaré, jeudi dernier, que, face à l'incertitude croissante à l'échelle mondiale, la Chine et l'Italie devraient renforcer le dialogue et la coopération, préserver la paix mondiale et poursuivre un développement commun. En outre, les délégués ont exprimé leur volonté de défendre l'esprit de la Route de la Soie et de promouvoir une coopération locale efficace et de qualité afin d'apporter de plus grands avantages aux populations des deux pays. Lors du dialogue entre villes historiques et culturelles, les représentants des deux parties se sont concentrés sur la culture de la céramique et ont exprimé leur volonté de renforcer les échanges et l'apprentissage mutuel entre les villes et de mettre en œuvre conjointement l'initiative pour la civilisation mondiale proposée par la Chine. Au cours de ces événements, de multiples accords de coopération ont été signés entre les collectivités locales chinoises et italiennes.

R. I.

POUR QUE WASHINGTON LÈVE LES DROITS DE DOUANE

Le Mexique va faire pression sur les États-Unis lors des négociations commerciales

Le Mexique fera pression sur les États-Unis pour qu'ils suppriment les droits de douane existants lors des prochaines négociations commerciales, a déclaré vendredi le ministre de l'Économie, Marcelo Ebrard. S'exprimant à l'issue d'une réunion avec des chefs d'entreprise, Ebrard a déclaré que la question serait soulevée lors d'une deuxième série de négociations prévue lundi à Mexico avec le représentant américain au commerce, Jamieson Greer. « Nous avons déjà clairement exprimé notre position : nous voulons la suppression des droits de douane et la poursuite de l'accord », a-t-il déclaré, ajoutant que les droits de douane sur les métaux et les automobiles, ainsi que les quotas sur les tomates mexicaines, demeurent des préoccupations majeures pour le Mexique. Le Mexique et les États-Unis ont tenu une première série de pourparlers à Washington en mars dans le cadre du processus de révision de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada, qui doit être révisé cette année.

R. I.

LA RUSSIE COMMÉMORÉ LES MILLIONS DE VICTIMES DU GÉNOCIDE NAZI PERPÉTRÉ EN URSS

«Des crimes imprescriptibles et nous ne permettrons pas que ces atrocités tombent dans l'oubli»

Ce 19 avril marque, en Russie, la première Journée de commémoration des victimes du génocide du peuple soviétique perpétré par les nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale. Un conflit au cours duquel près de 14 millions de civils soviétiques furent tués. Une mémoire, relative à des faits historiques, que la Russie entend résolument défendre.



«Nous ne permettrons pas que ces atrocités tombent dans l'oubli, quels que soient les efforts de ceux qui ont l'intention aujourd'hui, une fois de plus, d'engager l'Europe sur la voie tracée de la supériorité raciale», a déclaré Sergueï Lavrov dans un message vidéo diffusé ce 19 avril à l'occasion de la Journée de commémoration des victimes du génocide du peuple soviétique perpétré par les nazis allemands et

leurs complices pendant la Grande Guerre patriotique. «Préserver la mémoire des millions de victimes du génocide du peuple soviétique est notre devoir sacré», a assuré le chef de la diplomatie russe, renvoyant aux exactions des forces allemandes et de leurs supplétifs dans les pays de l'ex-Union soviétique, au cours d'une campagne militaire qui coûta la vie à près de 14 millions de civils. «Ces crimes sont imprescriptibles», a insisté Sergueï Lavrov. Celui-ci a assuré que «la diplomatie

russe s'efforcera de faire en sorte que les crimes des nazis et de leurs complices contre les citoyens de l'Union soviétique soient reconnus par la communauté internationale comme un génocide du peuple soviétique».

Cette date du 19 avril, commémorée pour la première fois cette année, a été instituée en décembre 2025, a rappelé le diplomate, soulignant qu'elle «n'a pas été choisie arbitrairement». «Ce jour-là, en 1943, le Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique a émis le

décret numéro 39 sur les peines infligées aux criminels nazis coupables de meurtres et de tortures de la population civile soviétique et des prisonniers de l'Armée rouge, ainsi qu'aux espions, aux traîtres à la patrie parmi les citoyens soviétiques et à leurs complices», a-t-il relaté. Un décret qui, a poursuivi le ministre russe, «fut le premier document à qualifier juridiquement la politique systématique des nazis allemands et des collaborateurs visant à exterminer la population civile».

Et d'évoquer les répercussions qu'il eut tant sur les premiers procès en URSS contre les criminels de guerre allemande que sur le procès de Nuremberg. Baptisée opération Barbarossa, le IIIe Reich a lancé le 22 juin 1941 une offensive généralisée contre l'URSS. Entre cette date et le 9 mai 1945, date à laquelle le maréchal Wilhelm Keitel signa la reddition inconditionnelle de l'Allemagne nazie, quelques jours après la prise de Berlin par l'Armée rouge, 27 millions de vies ont été balayées en URSS.

R. I.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AIEA

«La situation de la sûreté nucléaire est précaire après les arrêts de la centrale de Zaporijia»

La centrale nucléaire de Zaporijia a temporairement perdu toute son alimentation électrique externe jeudi soir, soulignant la situation toujours précaire en matière de sûreté nucléaire, a déclaré l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la plateforme sociale X. Il s'agissait de la deuxième panne de ce type en moins d'une semaine et de la 14e fois que la centrale perdait son alimentation électrique externe depuis le début de la crise ukrainienne, selon le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi. L'alimentation électrique a été rétablie après une quarantaine de minutes, a indiqué l'AIEA. Cependant, la cause immédiate de la panne n'a pas encore été déterminée. Une équipe de l'AIEA sur place enquête sur l'incident et continue de surveiller la situation à la centrale. Grossi a souligné que les coupures de courant répétées hors site soulignent la précarité persistante de la sûreté nucléaire de l'installation. Cet incident fait suite à un événement similaire survenu plus tôt dans la semaine. Mardi, la centrale de Zaporijia a subi une coupure de courant externe d'une durée d'environ 90 minutes. Cette centrale, l'une des plus grandes installations nucléaires d'Europe, est sous contrôle russe depuis mars 2022.

R. I.

Le Venezuela annonce la reprise des relations avec le FMI après des années de suspension

Le Venezuela a repris ses relations avec le Fonds monétaire international (FMI) après des années de suspension, a déclaré jeudi la présidente par intérim Delcy Rodríguez. S'exprimant à la télévision d'État, Rodríguez a salué les propos de la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, indiquant que le Venezuela allait réactiver sa représentation auprès de l'organisation. Rodríguez a déclaré que cette mesure contribuerait à normaliser les procédures administratives liées aux droits et obligations du Venezuela en tant que membre du FMI. Rodríguez a qualifié cette évolution de «succès diplomatique majeur» et a remercié les pays qui ont soutenu le retour du Venezuela au FMI. Le Groupe de la Banque mondiale a également publié un communiqué jeudi annonçant la reprise de ses relations avec le gouvernement vénézuélien sous la direction de Rodríguez. Son dernier prêt, précise le communiqué, remontait à 2005. Le FMI a suspendu ses relations avec le Venezuela en 2019 en raison de différends concernant la reconnaissance du gouvernement.

R. I.

IMPOSANTE MANIFESTATION À TOKYO CONTRE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

«Non à la guerre ne sapez pas l'article 9»

Des dizaines de milliers de Japonais se sont rassemblés autour du bâtiment du Parlement à Tokyo pour protester contre les tentatives du gouvernement du Premier ministre japonais Sanae Takaichi de réviser la constitution pacifiste du pays et pour appeler à la protection de l'article 9 de la Loi fondamentale du pays.

Plus de 36 000 citoyennes et citoyens japonais ont participé au rassemblement, de Tokyo, selon les organisateurs, à la deuxième manifestation près du bâtiment de la Diète nationale contre la révision constitutionnelle depuis le 8 avril. Les manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Non à la guerre», «Ne sapez pas l'article 9» et «Takaichi démissionne», appelant à la protection de la constitution pacifiste du Japon. «Le fait que tant de personnes se soient rassemblées ici pour protester contre la volonté du gouvernement Takaichi de procéder à une révision constitutionnelle montre que le peuple japonais ne veut pas la guerre», a déclaré à l'agence Xinhua une manifestante du nom de

Yumi Hara. C'était la quatrième fois qu'elle participait à un tel rassemblement. Hara a accusé Takaichi, soutenu par la supermajorité de son parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir à la chambre basse, de poursuivre la réforme constitutionnelle au mépris de l'opposition publique, dans le but de transformer le Japon en un pays «capable de faire la guerre», ce à quoi elle a dit s'opposer fermement. «J'espère que (le gouvernement Takaichi) saura écouter la voix du peuple», a-t-elle ajouté. Une autre manifestante, identifiée comme Takahashi, a déclaré que le Japon avait infligé de profondes souffrances à travers l'Asie pendant la guerre et que sa constitution pacifiste avait été rédigée en tenant compte de cette histoire. Elle s'oppose à toute tentative de révision. «J'ai des neveux et des nièces, et je ne veux absolument pas qu'ils soient envoyés à la guerre un jour», a déclaré Izumi, qui participait pour la première fois. «Je suis contre la guerre. L'article 9 doit être protégé à tout prix.» Un autre manifestant, un homme, a déclaré craindre la guerre et s'être alarmé de la volonté du PLD au pou-

voir de réviser l'article 9. Il a exprimé l'espoir que Takaichi démissionnerait et serait remplacé par une direction capable de promouvoir une véritable démocratie et que le Japon maintiendrait des relations amicales avec la Chine et les pays du monde entier.

La Constitution japonaise, entrée en vigueur en 1947, est souvent qualifiée de constitution pacifiste car son article 9 renonce à la guerre en tant que droit souverain et interdit au Japon de posséder un «potentiel de guerre» tel que des forces militaires. Cependant, Takaichi et les forces de droite au Japon cherchent depuis longtemps à réviser l'article 9. Lors d'un congrès du PLD le 12 avril, Takaichi a déclaré que «le moment est venu» de réformer la Constitution, ajoutant : «Nous souhaitons tenir le congrès de l'année prochaine avec une proposition d'amendement constitutionnel en vue», signe d'une détermination renouvelée qui a suscité une vive inquiétude et de nombreuses critiques au sein de la société japonaise.

R. I.

POUR SÉCURISER UN ÉVENTUEL SOUTIEN FINANCIER D'URGENCE

Les Émirats mènent des discussions «discrètes» avec les États Unis

Les Émirats discutent avec Washington d'un soutien financier en cas de crise. La guerre américano-israélienne contre l'Iran perturbe gravement les flux énergétiques et financiers du Golfe. Abou Dhabi envisage des alternatives au dollar en cas de tensions prolongées. Face à l'enlisement de la guerre américano-israélienne contre l'Iran, les Émirats arabes unis ont engagé des discussions discrètes avec Washington pour sécuriser un éventuel soutien financier d'urgence. L'idée évo-

quée par le gouverneur de la banque centrale, Khaled Balama, repose sur la mise en place d'une ligne de swap en dollars, qui permettrait d'accéder rapidement à des liquidités en cas de crise. Pour l'heure, cette option reste préventive, mais elle traduit une inquiétude croissante à Abou Dhabi. Après plusieurs semaines de guerre, les effets économiques commencent à se faire sentir. Les perturbations dans le détroit d'Ormuz, les tensions sur les routes maritimes et les dommages aux

infrastructures énergétiques ont fragilisé les flux pétroliers et gaziers, essentiels pour les recettes du pays. Malgré des réserves de change importantes — environ 270 milliards de dollars — et une monnaie indexée sur le dollar, les Émirats redoutent une fuite des capitaux, une volatilité accrue des marchés et un affaiblissement de leur statut de hub financier régional. Dans leurs échanges avec l'administration américaine, les responsables émiratis ont également laissé entendre qu'en cas de

pénurie de dollars, ils pourraient être contraints de diversifier leurs transactions, notamment en se tournant vers le yuan chinois. Une telle évolution représenterait un signal fort, voire une remise en cause partielle de la domination du dollar dans le commerce pétrolier mondial. Côté américain, aucune décision n'est actée. Les lignes de swap relèvent en principe de la Réserve fédérale, qui les réserve à des partenaires stratégiques ou à des crises systémiques. Des alternatives exis-

tent toutefois, comme des mécanismes via le Trésor américain, déjà utilisés dans d'autres contextes récents. Parallèlement, les pays du Golfe s'organisent : ils lèvent des milliards sur les marchés, renforcent leur trésorerie et multiplient les consultations internationales, notamment dans le cadre des réunions du FMI et de la Banque mondiale. Tous anticipent désormais une reprise lente, même en cas de fin rapide des hostilités.

R. I.

6E FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Plus de 55 films de 20 pays au rendez-vous

Plus de 55 films, produits dans 20 pays, participeront à la 6ème édition du festival du film méditerranéen prévu à Annaba du 24 au 30 avril prochains avec, comme invité d'honneur, le cinéma égyptien, a indiqué, dimanche, le commissaire du festival, Mohamed Allal.



M. Allal a précisé, lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Seybouse International, que cette édition donnera lieu à la projection, en première vision, de 13 films étrangers et de 53 films algériens. Différentes écoles du cinéma méditerranéen seront représentées lors de cet événement annuel, a-t-il ajouté, soulignant que le choix du

cinéma égyptien en tant qu'invité d'honneur a été décidé en célébration du centenaire du grand cinéaste Youcef Chahine (1926-2008). Le programme prévu comprend, selon la même source, la projection, dans le cadre de la compétition officielle, de longs métrages, de courts métrages

et de documentaires dans les salles de théâtre régional Azzedine-Medjoubi et de la cinémathèque d'Annaba, en plus de film hors compétition. L'événement donnera également lieu à l'organisation des "Journées d'Annaba pour l'industrie cinématographique", qui ont attiré 212 projets ciné-

matographiques, ainsi qu'au lancement d'un "concours spécial" pour les films produits à l'aide des technologies de l'intelligence artificielle, avec la participation de 8 pays, "dans une démarche traduisant l'ouverture du festival aux transformations technologiques modernes", a ajouté M. Allal.

MOSTAGANEM

Nouvelles fouilles archéologiques sur le site préhistorique de Oued Riah

Une mission scientifique spécialisée en archéologie relevant de l'Université d'Alger 2 a entamé de nouveaux travaux de fouilles sur le site préhistorique de Oued Riah, situé dans l'est de Mostaganem, a indiqué dimanche la Direction de la culture et des arts de la wilaya. Selon la même source, cette mission est composée d'enseignants universitaires de l'Université Alger 2 ainsi que d'une trentaine d'étudiants de différents niveaux, sous la supervision du professeur Derradji Abdelkader et de la professeure Mehegri Farah. Il a été précisé que ces fouilles, d'une durée de dix jours à compter du 13 avril, ont été lancées conformé-

ment aux dispositions de l'article 72 de la loi 04-98 relative à la protection du patrimoine culturel, après l'octroi d'une autorisation officielle de fouilles archéologiques à l'équipe académique concernée. La Direction de la culture a affirmé son engagement à mettre à disposition tous les moyens et facilités nécessaires au bon déroulement des travaux, tant au niveau du site de fouilles dans la commune de Sidi Ali que du lieu d'hébergement situé dans la commune de Hadjadj, soulignant l'importance scientifique de cette opération. Dans ce contexte, le directeur des fouilles, le professeur Derradji Abdelkader, a indiqué que les travaux menés sur ce site depuis 2001 figurent parmi les plus importants, notamment pour l'étude des formes d'occupation humaine ancienne à travers différentes périodes, en particulier celles remontant à 5.000 et 10.000 ans. De son côté, la professeure Mehegri Farah a sou-

ligné l'intérêt pédagogique de ces fouilles, qui constituent un atelier de formation pratique pour les étudiants en préhistoire, en plus de leur apport scientifique pour la mise en valeur du patrimoine historique de la région. Le site de Oued Riah (Acheuléen) revêt une importance particulière en raison de son rôle dans la mise en évidence des manifestations culturelles du Paléolithique inférieur sur la façade ouest du territoire national. Les opérations de prospection archéologique menées depuis 1996 ont permis de révéler une forte densité d'industries lithiques, ainsi que l'identification d'un important ensemble d'outils en pierre relevant de deux niveaux archéologiques. Elles ont également contribué à l'étude des conditions d'occupation humaine préhistorique et de l'influence de l'environnement ancien sur l'installation de ces populations, selon la même source.

SAÏDA

Lancement des activités du Mois du patrimoine

Les activités célébrant le Mois du patrimoine ont été lancées, dimanche à la bibliothèque de lecture publique "Ouenzar-Abdelkrim", dans la wilaya de Saïda, sous le slogan "Notre patrimoine, notre civilisation".

Le wali, Amoumene Mermouri, a supervisé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle organisée par la direction de la Culture et des Arts. Le premier responsable de l'exécutif local a souligné l'importance de préserver le patrimoine culturel national et de le valoriser auprès des jeunes générations, le considérant comme un pilier fondamental de l'identité nationale. De son côté, le directeur de la Culture et

des Arts, Bouarfa Karim, a souligné que cet événement vise à mettre en valeur les spécificités du patrimoine local et à encourager l'artisanat traditionnel, en plus de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté identitaire, ainsi que de promouvoir le tourisme culturel et de faire connaître la diversité du patrimoine algérien. Le programme de cette manifestation, qui s'étale sur un mois (18 avril-18 mai), comprend l'organisation d'expositions d'artisanat et de métiers traditionnels, des spectacles folkloriques reflétant la diversité du patrimoine local, ainsi que des conférences mettant en lumière le patrimoine national. De son côté, le directeur de la Culture et

protéger le patrimoine matériel et immatériel. L'événement verra également l'organisation de deux concours destinés aux élèves et aux jeunes, l'un de dessin axé sur le thème de la manifestation et un autre de travaux manuels portant sur le patrimoine culturel matériel et immatériel, indique-t-on. Des visites de terrain vers les sites et monuments historiques de la région seront aussi organisées, afin de les faire connaître et de promouvoir le tourisme culturel. Enfin, cette célébration du Mois du patrimoine réunira des artisans, des associations culturelles et touristiques, des passionnés du patrimoine ainsi que des enseignants et des chercheurs universitaires.

DESTINÉ AUX PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Coup d'envoi du laboratoire de formation théâtrale à Sidi Bel-Abbès

Le coup d'envoi du laboratoire de formation théâtrale destiné aux personnes aux besoins spécifiques, intitulé "Espaces de création - Autonomisation des personnes aux besoins spécifiques par le théâtre", a été donné, dimanche à Sidi Bel-Abbès. Organisée par le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à soutenir la promotion des arts et des lettres. La matinée de cette première journée a été marquée par l'ouverture d'ateliers interactifs au niveau du centre "En-Niama" pour personnes aux besoins spécifiques, avec une participation qualitative des élèves de l'école des enfants malentendants. Ce programme de formation, qui se poursuivra jusqu'au 22 avril, est encadré par des spécialistes de l'art dramatique et de l'éducation thérapeutique. Selon la chargée de l'information et de la programmation, Abbassia Madouni, l'ouverture s'est déroulée dans une "ambiance marquée par réactivité créative remarquable" de la part des participants. "Nous avons assisté, aujourd'hui, à une véritable fusion entre le langage corporel et le désir d'expression. Plus qu'une formation académique, il s'agit d'un atelier humain par excellence où le théâtre brise les barrières du silence et renforce la confiance en soi", a-t-elle souligné. De son côté, la directrice de l'Action sociale (DAS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Djamilia Ghabri, a déclaré que cette initiative fait partie des efforts communs pour l'insertion de cette catégorie dans la vie culturelle et sociale. Elle a précisé que ce laboratoire constitue un outil à la fois pédagogique et thérapeutique, permettant de mettre en lumière les potentialités latentes des enfants et des jeunes, tout en leur garantissant le droit au divertissement et à la création, conformément à la stratégie de l'Etat pour une prise en charge globale de cette catégorie.

EL TARF

Ouverture du salon national des arts plastiques

Le salon national des arts plastiques venant de plusieurs wilayas du pays, a ouvert ses portes, dimanche à El Tarf, à l'initiative de la maison de la culture et des arts de la wilaya. Les pavillons de ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 21 avril sur la place de l'Indépendance, dans le centre d'El Tarf sous le slogan "Notre patrimoine, notre civilisation", regroupe 72 œuvres mettant en valeur la beauté et la diversité du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie, ainsi que la résistance du peuple algérien durant la période coloniale. Le directeur de la maison de la culture, Salim Bourib, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de cette manifestation par les autorités de la wilaya en présence de nombreuses figures culturelles locales, que cet événement coïncidant avec la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) "vise principalement à valoriser le patrimoine culturel en donnant à admirer des œuvres artistiques reflétant la richesse et la diversité du patrimoine algérien". Le même responsable a ajouté qu'une sortie de découverte est programmée à l'intention des participants à ce salon qui pourront visiter la réserve naturelle du Lac Tonga, au sein du parc national d'El Kala.

AGENDA CULTUREL

- **Institut Cervantes d'Oran (Jeudi 23 avril à 17h00)** : Spectacle pour enfants et famille intitulé « Caballero soy/Je suis chevalier », animé par l'acteur espagnol Raúl Esquinas Martínez Santos

- **Galerie d'art Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)** : Exposition de peintures de l'artiste Ahlem Radji jusqu'au 21 avril 2026, intitulée : « Le Rythme de la Nature »

- **Galerie d'art Mohamed Racim (9, avenue Pasteur, Alger)** :

Exposition de peintures de l'artiste Djamaa Said jusqu'au 21 avril 2026, intitulée : « Arts d'ailleurs »

CINÉMA COSMOS BETA (RIADH EL-FETH - ALGER)

MARDI 20 AVRIL

14H00 SUPER MARIO GALAXY

16H00 HADDA

18H00 AHMED BEY

20H10 THE DRAMA

CINÉMA COSMOS ALPHA (RIADH EL-FETH - ALGER)

MARDI 20 AVRIL

11H00 WEDDING NIGHTMARE

13H00 THE DRAMA

15H30 LE RÉVEIL DE LA MOMIE

17H30 ZIGHOUD

20H30 LE RÊVE AMÉRICAIN

SALLE IBN ZEYDOUN (RIADH EL-FETH - ALGER)

13H00 HADDA

15H00 SUPER MARIO GALAXY

18H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE

Recette du jour



TAJINE DE POULET AU FENOUIL ET CITRON CONFIT

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 beau poulet
 - 4 oignons
 - 1 bouquet persil, coriandre
 - 4 gousses d'ail
 - 1 citron confit
 - des olives vertes, ou mauves, ou un mélange d'olives
 - huile d'olive
 - 1 cc de sel
 - 1 cc de poivre
 - 1 cc de gingembre moulu du gingembre frais éventuellement
 - 1 cc de curcuma
 - 1 kg de fenouil
- Lavez le fenouil, retirez la feuille extérieure car

souvent trop dure, coupez les en deux, et faites les cuire dans une casserole d'eau salée pendant une quinzaine de minutes. Vérifiez la cuisson, le fenouil doit rester croquant, on reprendra la cuisson avec la sauce plus tard, égouttez et réservez. Epluchez vos oignons, réservez en un, éminces les autres grossièrement. Coupez votre coriandre, et votre persil, la moitié d'un citron confit en petits dés, et épluchez vos gousses d'ail. Dans un grand saladier, mettez le persil et coriandre (pensez à en laisser pour en ajouter plus tard dans la

cuisson), ajoutez l'oignon restant émincé finement, les gousses d'ail écrasées, le citron confit en dés, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, vos épices. Bien mélanger afin d'obtenir une marinade, enduisez votre poulet avec, en essayant d'en passer sous la peau, et déposez à l'intérieur également cette marinade. -Sur le feu, déposez une marmite avec de l'huile d'olive, et jetez y vos oignons que vous laisserez légèrement colorer, puis ajoutez votre poulet, et le restant de marinade. Faites revenir le poulet, et une fois qu'il aura doré sur tous les côtés, ajoutez de l'eau juste

pour mouiller, surtout ne recouvrez pas entièrement d'eau. Couvrir et laissez cuire doucement, en ajoutant une fois que le poulet est presque cuit, le restant de persil et de coriandre. lamelles fines, et préparez vos olives. Une fois que votre poulet est cuit, baissez le feu, ajoutez les olives, la moitié du restant du citron confit, le reste servant à la présentation du plat, laissez mijoter cinq minutes. Disposez le fenouil dans une casserole, arrosez de sauce, et faites mijoter à feu doux cinq minutes afin que le fenouil s'imprègne de la sauce.

Gâteau du Jour

GÂTEAU SANS CUISSON FRAMBOISES



Ingrédients:

- Crème montée au yaourt
 - 400 g de mascarpone
 - 1 yaourt à la grecque
 - 600 ml de crème liquide entière
 - 1 c-à-c de vanille liquide
 - 160 g de lait concentré sucré
 - Marmelade de framboise
 - 2 barquettes de framboises
 - 50 g de sucre
 - jus d'un citron
 - Base biscuits
 - 2 paquets de Petit Beurre
 - 1 bol de lait
- Décoration crème montée
- 200 ml de crème liquide entière
 - 100 g de mascarpone
 - 2 c-à-s de sucre glace
- Décoration
- 1 barquette de framboises

PRÉPARATION

MARMELADE FRAMBOISE

1_Faites cuire les framboises avec le sucre et le jus de citron pour obtenir une délicieuse marmelade. Laissez refroidir.

CRÈME MONTÉE AU YAOURT

2_Dans un grand récipient, mélangez la crème liquide, le mascarpone, le yaourt à la grecque, la vanille liquide et le lait concentré sucré froid et montez le tout.

MONTAGE

3_Pour le montage, trempez les biscuits un à un dans le lait et disposez-les au fond d'un moule de 28x18 cm. Versez ensuite une couche de crème montée au yaourt, puis ajoutez une couche de marmelade de framboise. Répétez l'opération en alternant biscuits, crème et marmelade.

4_Pour la touche finale, montez la crème et décorez le gâteau en pochant de la crème sur le dessus. Ajoutez des framboises fraîches, des noisettes concassées et quelques feuilles de basilic.

5_Placez le gâteau au réfrigérateur pendant au moins 4 heures (ou idéalement toute une nuit) pour qu'il se solidifie.



Conseil du jour

REMPLECE « JE NE FAIS RIEN » PAR



Le saviez-vous ?



Les aliments riches en calcium



Bon à savoir !

Boire de l'eau infusé dans des raisins secs à jeun tous les matins vous aidera à vous débarrasser de l'acné et des boutons. Cela purifie même votre sang et donne un éclat naturel à votre peau.



Astuce du jour:

Comment faire un désodorisant avec du bicarbonate de soude ?

Pour l'entretien et éviter les mauvaises odeurs, versez directement quelques cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans l'évier et faites couler l'eau pendant quelques minutes. Vous pouvez vous débarrasser de

toutes les mauvaises odeurs de la maison.



CITATION DU JOUR

« La perfection n'est pas atteignable. Mais visez la perfection, car en échouant vous atteindrez l'excellence. »

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdallah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT
MARDI 21 AVRIL 2026 - PRIX : BOUNTY - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1700 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Veliane Borix, visera la victoire

Ce mardi à l'hippodrome de Laghouat et dans le prix Bounty support aux deux paris quarté et quinté, une épreuve ouverte aux coursiers de race arabe pure de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 486 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025, douze concurrents seront comme à l'accoutumée au départ pour en découdre sur la distance classique de 1700 mètres, qui va sûrement nous réserver un beau spectacle, pour les raisons suivantes, l'égalité physique et technique, presque pratiquement tous les chevaux totalisent des gains conséquents, et ils se sont tous classés dans des parcours similaires de l'épreuve qui nous intéresse, donc c'est une course qui s'annonce très disputée, car l'ensemble des engagés se connaissent très bien, et c'est pour cela que ce pari va nous donner du fil à retordre pour déchiffrer les cinq meilleurs coursiers. À cet effet, nous serons obligés de prendre en considération l'aptitude de chaque coursier et les résultats durant ce meeting d'hiver, et il conviendra d'accorder le plus grand crédit à l'habileté des jockeys confirmés, ainsi qu'à l'expérience des chevaux ayant déjà laissé entrevoir un certain potentiel sur les parcours au profil classique comme celui du jour, et seuls ceux qui auront opté pour des combinaisons élargies disposent des meilleures chances de tirer leur épingle du jeu.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HOULM D'HEM. Cet excellent coursier qui donne toujours le meilleur de lui en course aura encore une fois une belle carte à jouer au sprint final.

2. RAAD BOUCHARER. Rien que pour la confiance renouvelée au grand jockey A. Attia il faudra songer à l'inclure dans une large combinaison.

3. SOLTANAT EL MESK. Cette jument

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. BENSALAH	1	HOULM D'HEM	S. BENYETTOU	57	4	M. BENDJELLALI
T. SOUFI	2	RAAD BOUCHARER	A. ATTIA	56	10	PROPRIÉTAIRE
M. BOUCHENAF	3	SOLTANAT EL MESK	JJ : MA. AIDA	55	9	CH. AIDA
M. BENKOUIDER	4	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	55	8	B. MAHBOUB
MT. CHAOUCHE	5	KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	55	5	PROPRIÉTAIRE
AH. BENMEBAREK	6	ZAHRA	T. LAZREG	55	12	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	7	HADJLA D'HEM	K. RAHMOUNE	55	1	L. RAHMOUNE
K. BENHAMOUDA	8	MALIKET EL DJANOUB (0)	M. THAMEUR	55	3	B. AMRAOUI
K. BENHAMOUDA	9	ROFIAL	R. KHELIFI	55	2	B. AMRAOUI
S. BENAROUS	10	FAHD ESSAHRA	O. CHEBBAH	54	7	B. LAOUFI
MED. BENSAAAD	11	CHAMIZA	B. BAGUIRA	53	11	L. BENSAAAD
S. BENSAAAD	12	CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	53	6	L. BENSAAAD

de 6 ans, aura trois sérieux atouts qui plaideront en sa faveur, la distance du jour, l'efficacité de son jockey fétiche et le savoir-faire de son entraîneur.

4. VELIANE BORIX. Ce jeune mâle de 4 ans semble avoir conservé de beaux restes comme le montrent ses dernières sorties, cherchera encore une autre victoire.

5. KAWKEB ECHARK. Elle vient de bien se comporter lors de ses dernières tentatives, mais il lui faudra gérer ses fréquents changements de monte, il faudra s'en méfier car elle relève d'une écurie qui n'engage pas pour sortir les mains vides.

6. ZAHRA. Elle restait sur de belles sorties, elle mérite du crédit pour une place en bon rang à l'arrivée.

7. HADJLA D'HEM. Restant sur une belle victoire sur 1400 mètres, lors de sa dernière sortie, reprise par l'efficace jockey K. Rahmoune, elle reste en mesure de se distinguer encore cette fois.

8. MALIKET EL DJANOUB. C'est vrai qu'elle reste sur de belles tentatives dans des parcours réduits à celui du jour, n'aura pas la tâche facile devant des coursiers connus pour leur endurance.

9. ROFIAL. Au-dessous du lot.

10. FAHD ESSAHRA. Il aura pour lui l'avantage de retrouver le chevronné jockey O. Chebbah, méfiance, il ne fera pas le déplacement de Barika pour le

plaisir de participer dans cette épreuve.

11. CHAMIZA. Elle vient de reprendre la compétition après un repos de 4 mois. Cette femelle bai de 8 ans risque de ne pas pouvoir tenir la comparaison.

12. CAYROU KALAYA. Elle reste sur une belle victoire qui remonte au mois de janvier reprise par le crack jockey D. Boubakri, elle reste en mesure de se distinguer d'entrée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

4. VELIANE BORIX - 1. HOULM D'HEM - 7. HADJLA D'HEM - 5. KAWKEB ECHARK - 6. ZAHRA

LES CHANCES

12. CAYROU KALAYA - 3. SOLTANAT EL MESK

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

HORIZONTALEMENT

1 - Souhaits - 2 - Araignée - Maison de campagne - 3 - Récipient - Saules - 4 - Filet d'eau - En peine - Charge - 5 - Altérés par l'air - Étain - 6 - Manteau - Argile - 7 - Égayés - Pomme - 8 - Consonne double - Bâties pour être bâties - État-major - 9 - Capucin (de d à g) - Glossine - 10 - Endetté jusqu'au cou - Audace - 11 - Phase lunaire - Direction - Forme d'avoir - 12 - Grecque - Lisières.

VERTICALEMENT

1 - Prière pour détourner un malheur - 2 - Affreux - 3 - Terme de tennis - Mèche rebelle - Réfléchi - 4 - Romain - Poire d'O.R.L - Roue - 5 - Honnête - Greffes - 6 - Fin de participe - Accrochement des barons - Terbium - 7 - Ville de Roumanie - Qui n'a plus que la peau sur les os - 8 - Ainsi soit-il - Diapason - Prison - 9 - Défauts - Encombrant - 10 - Approbations.

Mots fléchés

Gaspilleur	Hasardeux	Tour	Éculé	Prince troyen
Parapluies	Marque le mépris	Lustres	À payer	Blessé
Attache			Fleuve africain	
Calcium			Fin de participe	
	Porte-bagages			Double voyelle
Défaite écrasante			Arsenic	Talent
Édenté			Comprimé	Un peu acide
	Mouches			
	Mélodie			
Baldaquin			Astate	Points opposés
Identique			Caillou	
		En gros		Conjonction
		Le prix de la sueur		Fils de Noé
Personne décédée				
Étui				
	Pimentée			Virtuose
	Secteur postal			
Traditions		Fin de participe	Artimon	
Mesure				Sélénium

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Habitude de se ronger les ongles (12 lettres)

A	T	E	R	T	E	I	P	E	C	N	E	L	U	R	I	V	A
E	L	A	N	T	E	T	I	A	R	T	E	G	A	R	O	V	E
V	S	E	G	O	N	E	G	A	T	P	M	O	C	T	E	E	S
F	I	I	A	E	I	A	N	O	L	E	R	F	I	N	T	S	I
I	F	L	R	T	N	S	T	T	O	U	R	R	A	E	I	I	R
T	I	E	A	P	O	E	U	S	O	N	C	N	T	E	A	R	P
C	T	S	L	I	E	I	R	R	N	E	T	E	E	E	F	P	M
I	C	R	I	Y	N	T	R	I	T	O	I	E	P	R	R	E	E
F	E	U	E	C	E	R	N	E	H	N	C	T	U	T	O	R	A
E	F	O	N	N	A	T	E	A	T	O	I	R	O	N	F	M	E
S	F	C	R	V	E	M	P	I	N	P	H	E	R	E	P	R	R
A	E	O	A	R	O	A	G	E	L	I	I	I	T	L	T	D	E
H	M	R	D	N	A	M	E	R	T	E	M	F	E	A	S	R	I
P	E	I	T	E	D	R	U	O	S	A	T	U	R	C	I	A	T
M	T	E	E	T	N	A	M	A	I	D	R	A	R	O	S	L	R
E	E	R	E	N	I	R	E	T	N	E	M	D	R	U	R	F	U
E	S	O	R	O	M	T	N	A	L	I	T	U	R	R	U	I	O
E	R	I	A	L	A	X	U	E	I	C	E	R	P	S	S	R	C

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALAIRE - ALEATOIRE - AMER - AMPLEUR - AVARE - AVENANT - COMPTAGE - CONSTANT - COURS - COURSE - COURTIER - DIAMANT - ECRIT - EFFECTIF - EMPHASE - EMPRISE - ENTERINER - ENTREE - EPRISE - ETEINT - FICTIF - FIERTE - FORFAIT - FRELON - INTERDIT - INTRUSION - LIEN - MARATRE - MONTEE - MORNE - MOROSE - ORAGE - PETARD - PIETRE - PRECIEUX - RATELIER - RENEGAT - REPRISE - RIFLARD - RUMINANT - RUTILANT - SOURDE - SURSIS - TOUR - TRAITE - TROUPE - VILAIN - VIRULENCE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Colporteur - 2. Ouïe - Aisée - 3. Moût - Élu - 4. Chêne - Près - 5. Ise - Sari - 6. ST - Senti - 7. IC (hissé) - On - Tee - 8. Arénacé - Ta - 9. Bât - B.A - Set - 10. Uniforme - 11. Lérot - Âpre - 12. Ésaü - Esses.

VERTICALEMENT :

1. Conciliabule - 2. Oû - H.S - Crânes - 3. Limées - Étira - 4. Péon - Ton - Fou - 5. Ues - Nabot - 6. Rat - As - Car - 7. Ti - Prête - Mas - 8. Ésérine - Seps - 9. Uélé - Tête - Ré - 10. Réussi - Âtres.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Versatiles - Repère - Me - Réside - O.P - Ice - Mûre - Cals - Tarir - El - Arias - Orées - Égée - Es - Sa - Cr - Murènes - Sures - Te - Entée - Tués.

VERTICALEMENT :

Géré - Aérer - Résilles - St - Aspics - Mue - Aède - Assuré - Foyer - Tr - Are - le - Maie - Est - Il - Ouragan - Emprise - Été - Usé - Er - Esses.

MOTS MASQUÉS PLUMITIF

Augmentation de la couverture vaccinale en Afrique : près de 20 millions de décès évités depuis 2000

L'augmentation de la couverture vaccinale en Afrique a permis d'éviter près de 20 millions de décès liés à la rougeole entre 2000 et fin 2024, révèle un rapport publié mercredi à Genève par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la région Afrique et Gavi, l'Alliance du vaccin. Le rapport précise qu'« outre les 19,5 millions de décès évités, plus de 500 millions d'enfants africains ont été protégés par la vaccination systématique entre 2000 et 2024 ». « Cette analyse (...) démontre l'immense pouvoir salvateur des vaccins lorsque la vaccination est érigée en priorité politique », a salué dans un communiqué la directrice générale de Gavi, Sania Nishtar. Selon le rapport, 44 pays africains ont intégré depuis 2000 une deuxième dose de vaccin anti-rougeole à leurs programmes de vaccination systématique, « contribuant ainsi à faire passer le taux de couverture de 5 % en 2000 à 55 % en 2024 ». Et des campagnes supplémentaires ont permis d'administrer 622 millions de doses. Ces efforts conjugués ont pu réduire de moitié la mortalité due à la rougeole sur le continent et entraîner une baisse de 40 % du nombre de cas, assure encore l'étude. « L'Afrique a réalisé des progrès remarquables (...) mais ces progrès sont inégaux », a toutefois souligné le directeur régional de l'OMS, Mohamed Janabi, appelant à « renforcer d'urgence la vaccination systématique afin qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte ». L'Afrique est encore loin d'atteindre 90% de couverture vaccinale, correspondant aux objectifs mondiaux de vaccination de l'OMS pour 2030. Les inégalités d'accès, la croissance démographique, la fragilité des systèmes de santé, ainsi que les crises climatiques et humanitaires freinent les progrès. L'OMS et Gavi appellent donc à maintenir les investissements, l'engagement politique afin de « privilégier la mise en place ou la reconstruction de systèmes de vaccination résilients au niveau national ».

Arrêt temporaire de la station de dessalement de l'eau de mer "Fouka 1" pour maintenance périodique

La Société algérienne de dessalement de l'eau de mer (filiale du groupe Sonatrach) a annoncé, dans un communiqué, l'arrêt temporaire, à partir de dimanche pendant 4 jours, de la station de dessalement "Fouka 1" dans la wilaya de Tipaza, en raison des travaux de maintenance périodique. Cette opération, prévue du 19 au 22 avril et inscrite "dans le cadre du programme national de maintenance proactive de la société", vise à "améliorer la performance des équipements, à assurer leur disponibilité et à prévenir les pannes, notamment face à la hausse de la demande en eau durant la

saison estivale", précise le communiqué. Cette intervention intervient dans le cadre de la mise en œuvre d'"un programme national coordonné avec l'Algérienne des eaux (ADE), englobant plusieurs stations de dessalement à travers le pays, dans le but d'assurer la continuité du service, préserver les équipements et renforcer la disponibilité des installations, durant les périodes de pic", ajoute le communiqué. La société a souligné "son engagement à assurer un service public de haute qualité et à contribuer au renforcement de la sécurité hydrique", conclut la même source.



3 morts et 174 blessés sur les routes en 24 heures

Trois (03) personnes sont décédées et 174 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Les trois décès sont survenus dans les wilayas de Boumerdès, Tindouf et Constantine, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 4 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau de l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger, Constantine et Sétif.

Boeing booste sa production de satellites pour répondre à la "demande croissante"

Le constructeur aéronautique américain Boeing a annoncé jeudi une hausse de sa capacité de production dans le domaine spatial, ainsi qu'un élargissement de

sa gamme de satellites, pour répondre à la "demande croissante" des gouvernements et des entreprises. Cette décision, précise le groupe dans un communiqué, doit per-

mettre à sa filiale Millennium Space Systems de "remplir ses engagements actuels et de faire face à la demande croissante dans les marchés de la défense et commerciaux". Boeing compte ainsi livrer 26 satellites en 2026, contre 11 en 2025 - un record depuis 2000 -, en procédant à des investissements non quantifiés dans les infrastructures et les processus de production. L'objectif est également de proposer davantage de flexibilité dans les engins proposés, avec le Resolute en particulier. Ce nouveau satellite de classe moyenne est décrit comme étant plus rapide et plus flexible qu'un appareil plus

grand et comme disposant de davantage de possibilités qu'un engin plus petit. En associant l'expertise de Boeing en matière de cargaisons et de missions et celle de Millennium dans la fabrication, "les équipes peuvent augmenter la production tout en élargissant la gamme des options prêtes à l'emploi", a expliqué Boeing, qui est présent dans l'industrie des satellites depuis plus de 60 ans. "Cela inclut une expansion des types de missions dans lesquels nos clients veulent davantage de capacités", a relevé Tony Gingiss, patron de Millennium Space Systems, cité dans le communiqué.

Journées portes ouvertes sur le service national à Sétif

Des journées portes ouvertes sur le service national ont été inaugurées, lundi, au Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) "Chahid Bouroukba Laïfa de Sétif", relevant de la 5e région militaire, en présence des autorités locales civiles et militaires. Le commandant de l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères d'Ain Arnat, représentant le général major, commandant de la 5ème région militaire, a souligné que cette manifestation portes ouvertes, organisée sur deux jours dans le cadre du plan de communication de l'ANP pour la saison 2025-2026, vise à "rapprocher l'armée du citoyen, renforçant ainsi le concept de communication de proximité en informant le public des différentes étapes que le service national a franchi depuis sa création en avril 1968". Il a ajouté que ces portes ouvertes permettront au public de "découvrir les nouveautés et les évolutions qu'a connues la direction du service national".

Saïda : perturbation dans l'AEP à cause de travaux techniques prévus mardi

Plusieurs quartiers relevant de trois communes de la wilaya de Saïda enregistrent des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), à cause de travaux techniques programmés à partir de mardi soir, selon un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Il s'agit des communes de Saïda, Ain El Hadjar et Sidi Ahmed, précise le communiqué, qui explique que ces perturbations sont dues à des travaux de déviation d'une conduite d'alimentation vers le réservoir principal d'une capacité de 10.000 mètres cubes, ainsi qu'à la réparation d'une importante fuite au niveau d'une conduite de pompage. La même source a indiqué que les équipes techniques de l'entreprise entameront ces travaux, à partir de mardi soir, dans le but d'améliorer le rendement du réseau et d'assurer la continuité de l'alimentation en eau. Le communiqué ajoute que la distribution d'eau potable reprendra progressivement, dès l'achèvement des travaux techniques.

Chine : les astronautes de Shenzhou-21 achèvent leur troisième série d'activités

L'équipage de Shenzhou-21 à bord de la station spatiale chinoise en orbite a achevé la troisième série d'activités extravéhiculaires de sa mission, selon l'Agence chinoise des vols spatiaux habités. Le trio d'astronautes, Zhang Lu, Wu Fei et Zhang Hongzhang, a travaillé pendant environ 5,5 heures et a achevé ses tâches à 1h36 (heure locale), assisté par le bras robotique de la station spatiale et par une équipe sur Terre. Zhang Lu compte désormais à son actif sept activités extravéhiculaires, établissant un nouveau record du nombre de sorties dans l'espace effectuées par un astronaute chinois.

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (18)



MISE

AUX POINGS

«Aujourd'hui, des violations du droit international sont commises sous nos yeux. C'est précisément parce que le système international est soumis à de telles tensions que le respect du droit international importe plus que jamais. Et ces attaques ne se produisent pas en marge du système international, elles se produisent au cœur du système, provenant de toutes parts, y compris d'Etats auxquels ont été confiées des responsabilités extraordinaires en matière de maintien de la paix et de sécurité internationale»
Antonio Guterres, SG de l'ONU





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 16 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 10 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 12h48

Assar : 16h30

Maghreb : 19h31

Ïcha : 20h56

Mercred 4 dhou

al-q'ida 1447

Sobh : 04h32

Chourouk : 06h05

DÉDIÉ À LA DÉFUNTE KHADIJA HAMDÏ

Le 10^e Congrès de l'Union des femmes sahraouies est ouvert

Les travaux du 10^e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies ont débuté hier dans la wilaya de Smara, au cœur des camps de réfugiés sahraouis, marquant un rendez-vous majeur pour le mouvement féminin sahraoui.

Placée sous le nom de la défunte militante Khadija Hamdi Abdallah, cette rencontre d'envergure réunit plus de 400 participantes, représentant les différentes structures de l'Union, ainsi que des représentantes d'institutions locales, des délégations étrangères et des organisations internationales engagées dans la défense des droits des femmes. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini Ibrahim, a souligné l'importance de ce congrès, qui constitue une étape clé pour évaluer le bilan des activités menées ces dernières années. Elle a indiqué que « les travaux visent à définir de nouvelles perspectives pour renforcer le rôle de la femme sahraouie dans divers domaines, notamment face aux défis liés à la cause sahraouie et aux conditions spécifiques des camps de réfugiés et des territoires occupés ». Prévu sur trois jours, le congrès comprend des ateliers thématiques et des sessions de débat portant sur les mécanismes d'autonomisation des femmes et le renforcement de leur contribution au développement et à la construction de la société. Des expériences réussies dans les



domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale sont également présentées.

RÉAFFIRMER UN ENGAGEMENT

La présidente de l'Union a également mis en avant la portée symbolique et politique de cet événement, qui constitue une occasion de réaffirmer l'engagement constant de la femme sahraouie. Celle-ci continue de jouer un rôle central dans le processus de développement et dans l'édification des institutions sociales, malgré les défis. La séance d'ouverture a été marquée par l'adoption du règlement intérieur, l'examen des rapports moral et financier, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le bilan du mandat écoulé.

RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

L'ordre du jour du congrès prévoit l'élec-

tion d'une nouvelle direction de l'Union, comprenant une présidente et un bureau exécutif, qui seront chargés de mettre en œuvre la feuille de route pour les années à venir. Les participantes devront également adopter une série de recommandations stratégiques visant à promouvoir le statut de la femme sahraouie et à renforcer sa participation aux processus de prise de décision, tant au niveau social que politique.

HOMMAGE À UNE BATTANTE

Ce 10^e congrès rend hommage à Khadija Hamdi Abdallah, figure emblématique du combat sahraoui récemment disparue après une longue maladie. Ancienne ministre de la Culture et conseillère à la présidence sahraouie, elle a laissé une empreinte durable dans les domaines culturel et politique.

Connue pour son engagement en faveur de la promotion de la culture et du rôle des femmes, elle a initié plusieurs projets structurants, dont une bibliothèque mobile destinée à promouvoir la lecture au sein de la société sahraouie. À travers ce congrès, les participantes entendent poursuivre l'héritage de cette figure marquante, en consolidant les acquis et en traçant de nouvelles perspectives pour l'action féminine sahraouie.

M. Seghilani

CORRUPTION

Ali Aoun condamné à 5 ans de prison ferme

L'ancien ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a été condamné, hier, à 5 ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars. Il a été placé en détention immédiatement après l'annonce du verdict. L'homme d'affaires Abdelmoula Abdenmour, alias « Nounou Manita », a quant à lui écopé de 10 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende. L'ex-P-DG du groupe Madar, Charef-Eddine Amara, en revanche, a été relaxé par le tribunal.

LES AUTRES CONDAMNATIONS PRONONCÉES

Le fils de l'ex-ministre, Mehdi Aoun, a été condamné à 6 ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende.

Deux responsables de complexes industriels ont été condamnés :

Karim Boulaïou, P-DG du complexe sidérurgique d'El Hadjar, et Nouredine Salahi, DG de l'entreprise nationale de fonderie « Fondal », ont

chacun été condamnés à 3 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende.

L'opérateur économique Mohamed Cherfaoui et le président du club équestre (El Koala) ont été condamnés à 5 ans de prison ferme et 1 million de dinars d'amende chacun.

Par ailleurs, outre Charef-Eddine Amara, quatre autres prévenus ont été relaxés : il s'agit des gérants de sociétés pharmaceutiques Abdelkader Amraoui et Mohamed Reda Habes, le gérant de société Adel Attia, et le directeur d'une société d'importation de véhicules Aymen Cherit.

Le dossier portait sur des faits présumés de corruption, d'abus de fonction, de trafic d'influence et d'octroi d'avantages injustifiés. Les condamnés disposent des voies de recours prévues par la loi.

Ania N.

PLUS DE 40 000 NOUVEAUX CAS D'INSUFFISANCE RÉNALE CHAQUE ANNÉE

Alerte sur une « maladie silencieuse »

Le professeur Farid Hadoum, chef du service de néphrologie et de transplantation rénale au CHU Mustapha Pacha, a révélé que plus de 40 000 nouveaux cas d'insuffisance rénale sont enregistrés chaque année en Algérie. Une donnée préoccupante qui illustre l'ampleur croissante de cette pathologie chronique dans le pays.

Selon le spécialiste, le traitement par hémodialyse représente une charge financière particulièrement lourde, estimée à environ 200 millions de centimes par patient et par an. Ces déclarations ont été faites lors d'une journée d'étude intitulée « Protéger le cœur : retarder la dialyse, des traitements qui font la différence », organisée par la société NHS Mediacom, sous le parrainage de l'Association des laboratoires d'analyses médicales, de la Société algérienne de cardiologie et de la Société algérienne de médecine générale. Le professeur a souligné que « certaines approches thérapeutiques permettent de retarder significativement les complications liées à l'insuffisance cardiaque, notamment la dégradation progressive de la fonction rénale ». Il a insisté sur un point essentiel : les maladies rénales sont souvent « silencieuses et invisibles », ce qui retarde leur diagnostic et conduit fréquemment les patients vers des traitements lourds et chroniques comme la dialyse. Cette absence de symptômes précoces constitue, selon lui, l'un des principaux défis de santé publique, car de nombreux patients ne découvrent leur maladie qu'à un stade avancé.

DES CHIFFRES INQUIÉTANTS EN 2025

Dans le même contexte, le professeur a indiqué qu'au cours de l'année 2025, environ 42 500 personnes ont été diagnostiquées avec une insuffisance rénale en Algérie. Parmi elles 3 500 patients ont bénéficié d'une transplantation rénale, 1 000 patients suivent un traitement par dialyse péritonéale, 38 000 patients sont pris en charge par hémodialyse. Ces chiffres témoignent de la pression croissante exercée sur les structures de santé spécialisées et sur les dispositifs de prise en charge des maladies rénales chroniques. Les spécialistes présents à cette rencontre ont insisté sur la nécessité de renforcer les programmes de prévention et de dépistage précoce, afin de limiter l'évolution des maladies rénales vers des stades nécessitant des traitements lourds et coûteux.

R. I.

SOUS-RIRE

Centres d'examen : les téléphones portables sont formellement interdits

